



Assemblée générale

Soixante-dixième session

34^e séance plénière

Vendredi 16 octobre 2015, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft..... (Danemark)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Points 66 et 14 de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**
- b) **Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

Rapports du Secrétaire général (A/70/175 et A/70/176)

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Le Président (*parle en anglais*) : J'aimerais, pour commencer, dire que l'année 2015 a été une année remarquable pour le continent africain et pour la communauté internationale. Elle a vu l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de son premier Plan d'action décennal, du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir résolution 70/1) universel et global, avec de nouveaux objectifs de développement durable. L'adoption prochaine d'un nouveau régime pour lutter

contre les changements climatiques devrait donner encore plus de sens, de portée et de viabilité à tous ces accords.

Tous ces programmes forment un ensemble cohérent et global de plans mondiaux, continentaux, régionaux et nationaux pour la promotion du développement de l'Afrique et son suivi. Il convient de souligner le lien existant entre ces programmes et la nécessité d'une synergie et d'une complémentarité dans leur mise en œuvre. Le débat d'aujourd'hui est pour nous l'occasion de réfléchir à nos efforts collectifs pour forger un partenariat avec l'Afrique et accompagner le continent dans ses efforts pour relever les défis et tirer meilleur parti des possibilités offertes dans les domaines de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et du développement durable. Ce débat est aussi la preuve évidente de la place spéciale accordée par l'Afrique dans les travaux de l'Assemblée générale.

Ces dernières années, le continent africain a connu des avancées significatives en matière de développement humain, de gouvernance politique, de paix et de sécurité. Il possède aujourd'hui le potentiel de croissance le plus prometteur au monde. Mais avec plus de 42 % de la population de l'Afrique subsaharienne vivant en dessous du seuil de pauvreté, et le nombre significatif de pays africains toujours en proie aux conflits et à l'instabilité, il reste pour le continent africain d'importants défis à relever.

En ce qui concerne le paludisme, des efforts louables, notamment de la part de l'Alliance des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-31805(F)



Document adapté

Merci de recycler



dirigeants africains contre le paludisme, ont permis de réduire l'incidence du paludisme en Afrique de 34 % entre 2000 et 2013. Mais n'oublions pas que pour la seule année 2015, on estime à plus de 340 000 le nombre d'Africains qui mourront d'une maladie évitable. C'est pourquoi j'encourage l'Assemblée générale, le système des Nations Unies et les autres parties prenantes à unir leurs efforts pour combattre cette maladie.

Nombre de défis posés par le paludisme sont naturellement liés aux défis plus larges en matière de développement qui se posent au continent. Il apparaît donc tout à fait approprié que nous nous penchions aujourd'hui sur les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le NEPAD fournit un cadre pour le développement socioéconomique panafricain, un schéma directeur indispensable pour assurer une transformation socioéconomique positive en Afrique, en luttant notamment contre la pauvreté sous toutes ses formes. L'importance de sa contribution à la mise en œuvre du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba a été reconnue dans ces deux documents.

Le dernier rapport en date du Secrétaire général sur le NEPAD (A/70/175) met en lumière différentes initiatives prises par des pays africains pour réaliser les objectifs du Partenariat. Par leurs projets de développement institutionnel, leurs projets en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, leurs engagements en matière de santé, d'enseignement primaire et de développement du capital humain, les États africains démontrent leur volonté de mettre pleinement en œuvre ce modèle de développement.

On ne saurait trop insister sur l'appui apporté par les partenaires internationaux au NEPAD et à ses programmes phares comme le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, car il est essentiel au succès du Partenariat. L'ONU joue un rôle déterminant à cet égard, et je tiens à saluer les efforts continus du système des Nations Unies, en particulier du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique dirigé par M. Maged Abdelaziz, pour contribuer à la pleine mise en œuvre du NEPAD, de l'Agenda 2063 et d'autres programmes continentaux.

Le récent rapport du Secrétaire général réaffirme également le lien important existant entre le développement socioéconomique et la paix et la sécurité en Afrique et souligne un certain nombre de recommandations qui méritent réflexion afin de préserver la dynamique politique générée par le NEPAD.

Alors que nous abordons un nouveau chapitre de la coopération internationale, continuons à combattre ensemble le paludisme et achevons les objectifs du Millénaire pour le développement qui visent à protéger les droits de l'homme et à jeter les bases de la paix, de la prospérité et du développement durable dans l'ensemble du continent africain. J'espère que le présent débat contribuera de façon positive à ces efforts.

M. Nyembe (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de participer à ce débat au nom des États du Groupe des 77 et de la Chine. Le Groupe des 77 et de la Chine tient à remercier le Secrétaire général pour ses rapports sur les questions dont nous débattons aujourd'hui.

Malgré les initiatives et les engagements des pays africains, le principal frein au développement de l'Afrique tient au manque de ressources adéquates. Cependant, on ne peut que se féliciter de ce que les dirigeants africains assument la responsabilité et la direction du programme de renouveau socioéconomique du continent afin de transformer ce programme de développement par le biais du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Les défis auxquels continue de se heurter le continent, tels que la lutte contre la pauvreté, le chômage élevé des jeunes et la montée des inégalités, entre autres, requièrent une coopération et un partenariat mondiaux. Le Groupe des 77 et de la Chine estime également que l'Afrique a besoin d'un appui renforcé pour poursuivre son développement, notamment par le biais de son plan de développement appelé Agenda 2063 de l'Union africaine, programme stratégique visant à assurer la transformation socioéconomique positive de l'Afrique au cours des 50 prochaines années. Le Groupe des 77 et de la Chine se félicite de l'importance accordée par les États Membres à l'appui à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et nous sommes convaincus que cet appui se concrétisera par des accords précis en faveur de la promotion du développement de l'Afrique.

Le Groupe des 77 et de la Chine estime en outre que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) qui vient d'être adopté et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement offre des perspectives concrètes d'investissements étrangers directs en Afrique, ce qui apporterait une source de financement importante pour le développement du continent sans déséquilibrer l'aide publique au développement

(APD), qui reste la principale source de financement international du développement.

Le Groupe souligne à nouveau qu'il importe absolument que les pays développés honorent leurs engagements à l'égard des pays en développement concernant l'APD et procèdent à un allègement véritable de la dette des pays africains, notamment des pays les moins avancés. Le Groupe tient à rappeler que la coopération Nord-Sud demeure au cœur du partenariat mondial pour le développement. La coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et le secteur privé sont complémentaires plutôt que substituables.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba sont, par essence, porteurs de transformation et joueront un rôle essentiel pour la réalisation des objectifs de développement, ainsi que pour la croissance et le développement durables et inclusifs en Afrique. Le Groupe des 77 et de la Chine est fermement convaincu qu'il contribuera sans aucun doute à une participation plus active des économies africaines dans l'économie mondiale et qu'il favorisera aussi la coopération et l'intégration économiques régionales.

Le Groupe des 77 et de la Chine tient à exprimer sa gratitude à toutes les délégations pour leurs contributions constructives au début de cette année, qui ont permis l'adoption de la résolution 69/291, sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Cela confirme l'appui indéfectible des Membres de l'ONU à la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. À nos yeux, cette résolution constitue un instrument important pour souligner la responsabilité de l'Afrique et son rôle dans la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent et souligne la nécessité pour l'Afrique de renforcer ses capacités afin de s'attaquer aux causes profondes des conflits et les régler de façon pacifique.

Le Groupe des 77 et de la Chine se félicite de l'évolution positive observée dans la réalisation d'une paix durable en Afrique et souligne également la nécessité de réunir les conditions propices à une paix durable, condition *sine qua non* du développement durable. À cet égard, il est urgent de continuer à renforcer les capacités humaines et institutionnelles de l'Afrique, notamment dans les pays sortant d'un conflit. Par ailleurs, au-delà des menaces traditionnelles qui pèsent sur la paix et la sécurité en Afrique, nous devons

aussi trouver des solutions pour relever d'autres défis émergents, en particulier le terrorisme.

Nous réaffirmons par conséquent la nécessité pour le système des Nations Unies de soutenir les organisations régionales et sous-régionales africaines dans la mise en œuvre des plans d'action antiterroristes. À cet égard, nous saluons l'engagement des États Membres d'appuyer les efforts des pays africains afin qu'ils atteignent l'objectif d'une Afrique libérée des conflits et mettent un terme à toutes les guerres en Afrique d'ici à 2020.

Ces 15 dernières années, le monde a été témoin de progrès remarquables en matière de contrôle et de prévention du paludisme. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) signale que neuf pays – Algérie, Botswana, Cabo Verde, Namibie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Afrique du Sud, Swaziland et Érythrée – sont en voie de réduire de 77 % l'incidence du paludisme, et trois pays supplémentaires devraient parvenir à une diminution entre 50 % et 75 % d'ici à la fin de 2015. Ces résultats exceptionnels signifient que 3,9 millions de décès infantiles ont été évités en Afrique.

Enfin, malgré le succès de l'augmentation sans précédent des interventions contre le paludisme, beaucoup reste encore à faire, et de nombreux pays en Afrique continuent de faire face à de nombreux défis dans la lutte contre le paludisme, ce qui les met dans l'incapacité d'atteindre les objectifs de développement aux niveaux national et international. Alors que nous progressons dans la réalisation des objectifs de développement durable et œuvrons à l'élimination du paludisme, il demeure indispensable que le système des Nations Unies, en particulier l'OMS, se penche sur les systèmes de santé défaillants et sur l'accès inégal aux services de santé, augmentent les financements aux niveaux national et international et traite la question de la résistance aux insecticides en Afrique.

M^{me} Strasser-King (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : C'est un honneur et une grande joie pour moi de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Afrique. Je souscris à la déclaration prononcée par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Ce débat marque le point d'orgue de la Semaine de l'Afrique 2015, qui a permis de mieux faire connaître le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ici, aux Nations Unies, à un moment très particulier alors que les États Membres s'apprentent

à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Le Groupe des États d'Afrique tient à remercier le Secrétaire général pour les efforts qu'il a déployés afin d'élaborer les rapports présentés au titre des points de l'ordre du jour dont nous débattons aujourd'hui, ainsi que pour son rôle moteur et l'engagement sans faille dont il a fait preuve afin que les questions touchant l'Afrique occupent une place centrale au sein du système des Nations Unies.

L'année 2015 est une année particulière pour le monde en général, et pour l'Afrique en particulier, en raison de l'importance qu'elle revêt pour le NEPAD. L'Organisation des Nations Unies célèbre son soixante-dixième anniversaire, le programme de développement pour l'après-2015 a été adopté sous la forme du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement a également été adopté, et nous espérons vivement parvenir à un accord de grande portée sur les changements climatiques à Paris, en décembre prochain. En outre, 2015 est aussi une année charnière pour le développement de l'Afrique avec l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, vision à long terme du développement porteur de transformation du continent au cours de ce siècle, son premier Plan d'exécution décennal et, à terme, la mise en œuvre cet Agenda et du Programme d'action.

Dans le même ordre d'idée, le suivi des résultats et l'appropriation demeurent les deux piliers essentiels de la mise en œuvre réussie de ces programmes. Le Groupe des États d'Afrique souligne la précieuse contribution du Mécanisme des Nations Unies chargé d'assurer le suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique, créé en vertu de la résolution 66/293 de l'Assemblée générale, et estime que ce mécanisme devrait continuer de contribuer utilement au Forum politique de haut niveau Conseil économique et social en tant qu'élément du cadre mondial de suivi des résultats et de responsabilisation pour l'Agenda 2063, ainsi qu'aux efforts destinés à encadrer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

L'adoption en juin 2015 par le Sommet de l'Union africaine du Cadre du nouveau Partenariat entre l'Union africaine et les Nations Unies pour le programme d'intégration et de développement de l'Afrique (PIDA) 2017-2027, qui succédera au Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine, représente une étape importante dans la promotion d'un partenariat plus étroit entre les deux organisations. Un

partenariat renforcé est essentiel pour faire progresser la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Programme 2030 des Nations Unies.

De la même façon, le Groupe des États d'Afrique souligne qu'il importe que l'attribution d'un financement adéquat, régulier et approprié au titre du budget ordinaire des Nations Unies soit approuvée par l'Assemblée générale en vue d'appuyer la mise en œuvre efficace du Partenariat sur le programme d'intégration et de développement de l'Afrique. Le Groupe des États d'Afrique attache une importance particulière à cette question et continuera d'insister là-dessus dans les mois à venir. Pour toutes ces raisons, le Groupe des États d'Afrique appuie sans réserve et approuve le thème choisi pour la soixante-dixième session de l'Assemblée générale.

Le NEPAD reste attaché à la facilitation et à la mise en œuvre des programmes prioritaires de l'Afrique, ainsi qu'à la consolidation des mesures positives déjà prises en faveur de la transformation du continent. Le Groupe des États d'Afrique note avec satisfaction que l'agriculture reste au centre du programme de développement de l'Afrique. L'agriculture représente une part importante dans l'économie de l'ensemble des pays africains et pourrait s'avérer utile pour faire face aux priorités majeures du continent, y compris l'élimination de la faim et de la pauvreté, stimuler les échanges commerciaux et les investissements en Afrique, favoriser une industrialisation rapide et la diversification économique, ainsi qu'une gestion durable des ressources et de l'environnement, créer des milliers d'emplois pour les jeunes et améliorer les conditions de vie.

À la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, nous avons salué et célébré le dixième anniversaire de la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). En 2014, alors que nous célébrions l'Année de l'agriculture en Afrique, nous avons aussi fêté la relance du PDDAA par le biais de l'adoption de la Déclaration Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie.

L'élément principal de la Déclaration de Malabo est l'engagement des gouvernements africains de préserver l'élan du PDDAA pendant la prochaine décennie. Il s'agit notamment d'accroître les investissements financiers dans l'agriculture grâce à une mobilisation des ressources nationales et à l'octroi

de 10 % des dépenses publiques à ce secteur; de mettre un terme à la faim et de réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2025 grâce à une croissance agricole inclusive; en garantissant une croissance annuelle de 6 % de ce secteur; de stimuler le commerce intra-africain; de renforcer la résilience et de réduire la vulnérabilité au climat; ainsi que de renforcer la responsabilité mutuelle. C'est pourquoi nous tenons à souligner l'importance des partenariats et de la coopération internationale pour la réalisation des objectifs du PDDAA.

Le développement des infrastructures continue d'être l'objectif prioritaire de l'Afrique, et le NEPAD peut jouer un rôle déterminant à cet égard par le biais de la mise en œuvre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Nous prenons dûment note des efforts entrepris depuis octobre 2013, notamment pour mobiliser les fonds nécessaires à l'exécution de 16 projets pilotes d'infrastructures, identifiés comme étant à effet rapide en termes de financement et de mise en œuvre. Nous nous félicitons du Sommet de Dakar, tenu en juin 2014, qui a permis d'adopter le Programme d'action de Dakar en vue du financement des projets pilotes d'infrastructures. Nous sommes conscients des obstacles majeurs auxquels se heurte le financement du développement des projets du PIDA. C'est pourquoi nous appelons à la mobilisation de toutes les ressources, publiques comme privées.

Il y a plus d'une décennie, les chefs d'État et de gouvernement africains ont créé le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), programme phare de gouvernance du NEPAD, qui vise à promouvoir la bonne gouvernance sur l'ensemble du continent. Au travers de ce plan, les pays africains se sont engagés à adopter des mesures supplémentaires pour lutter contre la corruption, promouvoir la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilisation, en particulier dans le domaine des ressources naturelles. L'Union africaine s'efforce par tous les moyens d'encourager tous les États Membres africains à se joindre aux pays africains de plus en plus nombreux à adhérer volontairement au MAEP, qui sont actuellement au nombre de 36, dont 18 ont fait l'objet d'une évaluation par les pairs. En tant qu'États Membres, nous voudrions encourager le MAEP à faire en sorte que davantage de pays voient leur statut rehaussé, comme c'est le cas pour le Tchad et le Sénégal.

Le Groupe des États d'Afrique remercie le Secrétaire général pour son rapport, intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un

développement durables en Afrique » (A/70/176). Nous notons le lien de plus en plus étroit existant entre l'exclusion politique, sociale et économique et les conflits violents. En tant que continent, nous pensons que pour inverser cette tendance, nous avons besoin de démarches inclusives, axées sur l'être humain, dans la promotion de la paix, de la sécurité et du développement socioéconomique, comme cela est souligné dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et son premier Plan décennal de mise en œuvre. L'Afrique est résolue à s'attaquer aux causes profondes des conflits et à prévenir l'émergence de conflits armés, notamment par le biais de l'Architecture africaine de paix et de sécurité.

Comme il a été déclaré, l'Afrique est fermement convaincue qu'il ne saurait y avoir de sécurité durable sans développement inclusif. De la même façon, la paix et la sécurité constituent les éléments clés et le moteur du développement. Il est essentiel à cet égard d'encourager tous les partenaires, notamment le système des Nations Unies, à contribuer aux efforts des pays africains pour mettre en œuvre l'initiative de l'Union africaine « Faire taire les armes à l'horizon 2020 », telle qu'envisagée par les dirigeants de l'Union africaine dans la déclaration solennelle à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Union africaine. En outre, la prise en compte de la paix et de la sécurité dans le Programme 2030, sur demande de l'Union africaine, constitue également une source de satisfaction. Le Groupe des États d'Afrique souligne l'importance d'un partenariat durable et exemplaire entre les Nations Unies et l'Afrique, notamment par un appui apporté à la création et à la mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, y compris la coopération entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que de la Force africaine en attente, qui est sur le point d'être opérationnelle, et le soutien continu du MAEP. À cet égard, le Groupe des États d'Afrique se félicite de l'accent mis dans le rapport sur le renforcement de la coopération institutionnelle avec l'Union africaine et ses communautés économiques régionales, la prévention des conflits, le maintien de la paix et la gestion des conflits, la consolidation de la paix et le relèvement après un conflit, la croissance économique durable et le développement durable, les droits de l'homme et les questions humanitaires, la primauté du droit et l'administration de la justice, et le désarmement, la démobilisation et la réintégration. L'Union africaine appuie les recommandations faites dans ce rapport.

Le paludisme demeure un problème de santé préoccupant pour l'Afrique. C'est sans doute l'une des questions qui exigent une attention permanente même au-delà de la réalisation des objectifs de développement durable. Il est très préoccupant que cette maladie, qui est tout à fait évitable et soignable, tue encore des milliers de personnes, en particulier des enfants, sur le continent africain. Nous saluons à ce propos l'engagement continu de la communauté internationale d'éliminer le paludisme et d'autres maladies, tel qu'il est énoncé dans l'Objectif 3 de développement durable. Nous saluons aussi la déclaration adoptée en 2013 au sommet extraordinaire de l'Union africaine sur le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, qui a réaffirmé l'engagement des gouvernements africains de hâter la mise en œuvre des plans existants, y compris la Déclaration d'Abuja et le Plan d'action pour faire reculer le paludisme en Afrique. Nous notons avec beaucoup de préoccupation que le financement de la lutte contre le paludisme est très inférieur au niveau nécessaire pour atteindre l'objectif de couverture universelle des interventions. Nous demandons donc aux pays développés et aux autres partenaires de respecter tous les engagements qu'ils ont pris en vue d'éradiquer ce fléau.

Grâce à l'appui de la communauté internationale, l'épidémie d'Ebola est désormais maîtrisée en Afrique de l'Ouest. Je tiens à cet égard à souligner le rôle joué par le Secrétaire général à la tête de ce combat et à le remercier pour ses efforts. Cependant, il est urgent d'aider les pays africains, en particulier ceux qui sont les plus touchés par ce virus, à améliorer leurs systèmes de santé et à se doter des capacités de base pour améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services de santé et éviter ainsi une situation analogue dans l'avenir. Le Groupe des États d'Afrique estime que l'épidémie d'Ebola constitue un autre signal d'alarme et que l'on ne peut pas continuer comme si de rien n'était, alors que nous mettons en œuvre le programme de développement pour l'après-2015. Les besoins des plus vulnérables doivent bénéficier de toute l'attention nécessaire, et le programme de développement pour l'après-2015 devrait prévoir des moyens de mise en œuvre suffisants pour relever de tels défis.

J'aimerais conclure mon propos en rappelant combien il importe de respecter les engagements pris à l'égard de l'Afrique, notamment ceux liés à l'aide publique au développement (APD). À Addis-Abeba, en juillet de cette année, les fournisseurs de l'APD ont réaffirmé leur engagement d'atteindre l'objectif de consacrer 0,7 % du produit intérieur brut à l'APD pour

les pays en développement et de consacrer de 0,15 % à 0,20 % du produit intérieur brut aux pays les moins avancés. Nous appelons par conséquent les partenaires du développement à tenir leurs promesses et leurs engagements conformément à l'esprit du Consensus de Monterrey, du Sommet du Groupe des Huit à Gleneagles et du Plan d'action d'Addis-Abeba. En agissant de la sorte, ils permettront non seulement de rétablir et de renforcer la confiance, mais aussi de promouvoir le respect mutuel dans le cadre de partenariats mondiaux.

M. Ismail (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom des 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), à savoir : Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam.

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes sincères félicitations, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Je me réjouis de la façon dont vous dirigez cette importante session au cours de laquelle nous abordons un large éventail de défis mondiaux. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de ses rapports complets sur les points à l'ordre du jour dont nous débattons aujourd'hui. L'ASEAN souscrit à la déclaration prononcée par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine sur ces points de l'ordre du jour.

L'Afrique est un continent d'opportunités et de défis, de triomphes et de vicissitudes, dont l'attachement au développement, malgré ces difficultés, est une source d'inspiration pour nous tous. L'ASEAN attache une importance particulière à ses liens d'amitié et de coopération avec l'Afrique. Cette collaboration est un atout dont nous nous employons à tirer le meilleur parti dans l'intérêt des deux régions. L'ASEAN et l'Afrique partagent la même aspiration au développement de nos régions respectives. C'est pourquoi nous réaffirmons notre engagement de renforcer notre coopération avec l'Afrique par le biais du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique (NAASP).

Les pays africains sont confrontés à de nombreux défis. Face aux crises économiques, aux troubles politiques et aux catastrophes naturelles, pour ne citer que quelques défis, l'Afrique a su faire preuve de résilience. L'ASEAN est consciente de cette force et,

en conséquence, poursuit son dialogue avec l'Afrique dans le cadre du NEPAD pour traiter de sujets de préoccupation et d'intérêt mutuels, tels que l'élimination de la pauvreté, l'égalité des sexes, les infrastructures, l'agriculture, la santé et l'éducation.

L'ASEAN salue la contribution importante du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs pour améliorer les performances des pays africains sur les plans politique et économique et en matière de gouvernance des entreprises et de développement. Pour l'ASEAN, la mise en œuvre des programmes d'action arrêtés et des recommandations contenues dans le Mécanisme d'évaluation des pairs devrait contribuer de manière significative au processus de développement en Afrique.

L'ASEAN se félicite du rôle joué par l'ONU et de l'aide qu'elle apporte par l'intermédiaire de du mécanisme chargé d'assurer le suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique. À titre individuel, les pays de l'ASEAN ont également renforcé leurs relations avec les États Membres africains. Chacun de ces pays a offert des programmes de renforcement des capacités et des bourses d'études aux pays africains.

En avril dernier, l'Indonésie a accueilli les cérémonies de commémoration du soixantième anniversaire de la Conférence Asie-Afrique de 1955, qui visait à raviver le partenariat entre les pays asiatiques et africains en vue de promouvoir la paix et la prospérité. La Conférence de commémoration a évoqué les aspirations générales des pays asiatiques et africains en matière de coopération politique, économique et socioculturelle en choisissant pour thème le « Renforcement de la coopération Sud-Sud pour promouvoir la paix et la prospérité mondiale ». Les participants se sont également engagés à rendre le NAASP plus solide, inclusif et durable.

Afin d'assurer le suivi des progrès encourageants accomplis au titre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), permettra d'orienter et d'appuyer les pays africains dans la poursuite de leurs priorités respectives en matière de développement. L'Afrique a connu une accélération de sa croissance économique, mais il reste encore beaucoup à faire. Le taux de pauvreté avoisine encore les 48 %, selon le rapport OMD Afrique 2015. L'ASEAN partage le point de vue de l'Afrique quant à l'importance de l'élimination de la pauvreté, ainsi que le souligne le Programme 2030.

L'ASEAN salue l'adoption par l'Union africaine, en janvier de cette année, d'un Agenda 2063, porteur de transformation. Nous sommes certains que la mise en œuvre de l'Agenda 2063, parallèlement à celle du Programme 2030, un programme de grande ampleur et ambitieux, permettra d'améliorer le bien-être des populations du continent grâce à une croissance économique durable et équilibrée. Ainsi, un engagement économique plus étroit entre l'ASEAN et l'Afrique ne permettra pas seulement de consolider les relations entre les deux continents, mais aussi de stimuler le commerce. À ce propos, l'ASEAN fait sien l'appel lancé par le Secrétaire général à la communauté mondiale pour qu'elle contribue au développement de l'Afrique. L'ASEAN jouera son rôle en matière de partage et d'échange d'informations et d'expériences sur les questions liées au développement.

Nous notons que la maladie pandémique constitue l'un des défis susceptibles de freiner les progrès collectifs sur le continent africain. L'épidémie d'Ebola qui a touché certains pays africains en est l'illustration parfaite. C'est pourquoi nous tenons à rendre hommage à l'ONU et à l'Organisation mondiale de la Santé, qui, en mettant en place la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, ont précieusement contribué à la lutte contre l'épidémie d'Ebola. Le paludisme sévit encore dans certains pays d'Afrique sub-saharienne. Globalement, 80 % des cas de paludisme se déclarent dans ces pays, avec un taux de mortalité due à cette maladie de 80 % en 2015. Cette maladie frappe autant les pays de l'ASEAN que les pays africains. L'ASEAN a combattu avec succès le paludisme et appuyé l'Afrique dans ses efforts pour vaincre cette maladie, ainsi que le HIV/sida et la tuberculose.

La solidarité, la coopération et le respect mutuel caractérisent les relations entre l'ASEAN et l'Afrique. Dans le cadre de son engagement avec l'Afrique, l'ASEAN appuie fermement la poursuite de la mise en œuvre du NEPAD en tant que programme de l'Union africaine pour l'élimination de la pauvreté, le développement socioéconomique et la croissance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Poulsen (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

Le partenariat Afrique-Union européenne (UE) repose sur les principes fondamentaux d'unité de l'Afrique, d'interdépendance entre l'Afrique et l'Europe, de valeurs et d'intérêts partagés, d'appartenance et de responsabilités communes. Lors du sommet Afrique-Union européenne d'avril 2014 à Bruxelles, l'UE et les dirigeants africains se sont engagés à se consulter et à travailler en partenariat pour élaborer le programme de développement pour l'après-2015, partageant la même ambition et des priorités semblables pour ce programme. Une approche intégrée et équilibrée des trois dimensions du développement durable, l'inclusion de la gouvernance, des notions de paix et de sécurité, un partenariat mondial mobilisant tous les moyens de mise en œuvre, des mécanismes efficaces de contrôle, de suivi et d'examen, tout cela est bien reflété, me semble-t-il, dans le document final.

Nous saluons le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), y compris le Programme d'action d'Addis-Abeba, grâce auquel nous pourrions relever les défis interdépendants de notre monde contemporain. Nous nous félicitons tout particulièrement du rôle important joué par l'Afrique dans l'élaboration du Programme 2030, que ce soit par le biais de la Position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015, qui a donné lieu à des négociations et joué un rôle influent, ou par le biais d'acteurs africains clefs, parmi lesquels, notamment, Amina Mohammed, Conseillère spéciale pour la planification du développement après 2015, l'Ambassadeur Kamau, coprésident du Groupe de travail à composition non limitée, et M. Sam Kutesa, alors Président de l'Assemblée générale, ainsi que l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, la Banque africaine de développement, l'Afrique du Sud représentant le Groupe des 77, et d'autres.

Pour l'avenir, nous considérons que le véritable défi réside dans la mise en œuvre du Programme 2030. L'UE et ses États membres joueront leur rôle et sont attachés au partenariat et à la coopération Afrique-UE, comme il a été convenu dans la feuille de route établie lors du Sommet Afrique-UE de 2014, afin de veiller à ce que le Programme 2030 et l'Agenda 2063 soient complémentaires, cohérents et mutuellement bénéfiques dans leur mise en œuvre.

L'UE reconnaît le rôle essentiel joué par l'Union africaine et son Nouveau Partenariat pour le

développement de l'Afrique dans l'élaboration de plans et de programmes en matière de politique continentale qui respectent pleinement les notions de subsidiarité et d'appropriation. En particulier, l'Agenda 2063 et son plan décennal de mise en œuvre présentent une stratégie globale à long terme du développement de l'Afrique. Notre objectif consiste à appuyer l'intégration politique et économique grâce au développement des échanges, un meilleur partenariat politique et une plus grande coopération, et à appuyer le renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux national, régional et continental. L'Union européenne et ses États membres restent le plus grand partenaire commercial et de développement de l'Afrique, et nous sommes disposés à continuer de soutenir les programmes panafricains clefs, tels que le Programme de développement des infrastructures en Afrique et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, auxquels s'ajoute un large éventail d'activités aux niveaux national et régional.

La coopération en matière de migration est un autre sujet important. La question des migrations, y compris ses aspects liés au développement, devrait faire l'objet d'un examen approfondi lors du prochain Sommet de La Valette. Ce Sommet devrait approuver la création d'un fond d'affectation spéciale pour un montant de 1,8 milliard d'euros provenant du budget de l'UE et du Fond pour le développement de l'UE afin de traiter les causes profondes des migrations irrégulières et des personnes déplacées en Afrique.

La promotion de systèmes de gouvernement démocratiques et transparents, la primauté du droit, la bonne gouvernance, notamment la lutte contre la corruption, et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont autant d'engagements figurant dans la Stratégie conjointe Afrique-UE. Nous nous engageons à assurer à chacun le plein exercice des droits de l'homme en mettant fin à toutes les formes de discrimination et d'exclusion à l'encontre des couches vulnérables de la société. Nous saluons les efforts consentis par l'Afrique pour éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes dans leur combat pour l'égalité des droits et des chances. Tant que les femmes seront considérées comme inférieures par les hommes et qu'elles ne pourront pas faire entendre leur voix dans les discussions portant sur la politique, la paix, la sécurité ou l'économie, l'Afrique ne pourra pas tirer parti de la contribution apportée par la moitié de sa population et de sa main-d'œuvre. De la même façon, les enfants doivent bénéficier de l'outil indispensable à leur avenir

qu'offre l'éducation. Il est par conséquent indispensable de veiller à ce qu'aucun enfant ne pâtisse d'un conflit armé et que tous les enfants soldats soient non seulement libérés mais aussi réintégrés. L'Union européenne est résolue à soutenir les efforts de réintégration.

Nous saluons les efforts entrepris par l'Union africaine pour édifier un système des droits de l'homme africain solide et crédible ainsi qu'une architecture africaine de gouvernance afin de garantir le respect des droits de l'homme et des engagements de gouvernance par tous les États africains. Nous nous félicitons également des progrès accomplis par l'Union africaine pour relever les défis en matière de sécurité sur le continent, par le biais tant des opérations africaines d'appui à la paix que de la mise en place de son architecture de paix et de sécurité. L'Union européenne appuie fermement ces processus depuis 2004 avec le versement de plus de 1,6 milliards d'euros, et nous sommes résolus à poursuivre cette coopération dans ces domaines d'intérêt commun et dans d'autres, comme le mentionne la feuille de route ambitieuse établie lors du sommet Afrique-UE de 2014.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/70/176), qui souligne que, à la lumière des liens fondamentaux existant entre la gouvernance démocratique, les droits de l'homme, la paix et le développement durables, l'ONU doit continuer à accroître les synergies entre l'architecture africaine de paix et de sécurité et l'architecture africaine de gouvernance dans le domaine de la diplomatie préventive, du rétablissement de la paix, du maintien de la paix et du relèvement au lendemain d'un conflit, conformément au Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité.

Comme il ressort du rapport du Secrétaire général, malgré les progrès accomplis, l'Afrique continue de faire face à des maladies évitables ou traitables qui causent des décès et des souffrances indicibles tout en entravant simultanément le développement économique. Le paludisme, comme d'autres virus mortels tels que l'Ebola et le HIV/sida, imposent un terrible fardeau à l'Afrique, en particulier aux femmes, aux enfants et aux personnes les plus vulnérables. L'Afrique mérite d'être félicitée pour ses réalisations dans la lutte contre l'Ebola et les progrès significatifs qui ont été accomplis dans la lutte mondiale contre le paludisme ces dernières années.

L'expérience a montré que la prévention peut permettre d'obtenir des résultats impressionnants lorsque l'action repose sur des systèmes de santé solides et efficaces. La lutte contre les maladies telles que le paludisme au moyen de systèmes de santé renforcés, constitue, à notre sens, le moyen le plus efficace d'alléger la pauvreté et de promouvoir un développement équitable et durable. En tant que plus important donateur du monde en matière de santé, l'Union européenne et ses États membres continueront à investir dans le personnel de santé et le renforcement des capacités, afin d'assurer un accès équitable à la prévention, au traitement et aux soins par la mise en œuvre d'une couverture médicale universelle.

Je terminerai en soulignant que l'Union européenne et ses États membres demeurent pleinement résolus à être les partenaires de l'Afrique et des Africains dans leur quête de la paix, de la gouvernance démocratique, des droits de l'homme et du développement durable.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine souscrit à la déclaration prononcée par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous célébrons cette année le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'Année internationale du développement. Le mois dernier, les dirigeants de nombreux pays, réunis aux Nations Unies à l'occasion du sommet sur le développement, ont adopté à l'unanimité le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), qui tient lieu de feuille de route pour le développement international dans les 15 prochaines années et constitue une étape importante.

Des progrès importants ont été accomplis cette année sur le plan de la paix et du développement en Afrique. Le Sommet de l'Union africaine a adopté l'Agenda 2063 et son premier Plan décennal de mise en œuvre, qui fixe de nouvelles cibles en matière de paix et de développement en Afrique. Le développement de l'Afrique entre dans une nouvelle phase. La paix et le développement en Afrique seront d'une grande importance pour l'instauration d'une paix durable et d'une prospérité commune dans le monde. La communauté internationale devrait attacher une importance particulière à la coopération avec l'Afrique d'un point de vue stratégique, accorder une attention particulière à l'Afrique et augmenter sa contribution pays africains conformément aux dispositions du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063, et afin progresser davantage dans la mise

en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Premièrement, nous devons appuyer le développement de l'Afrique, car cela est essentiel pour la mise en œuvre du Programme 2030. La communauté internationale doit tenir pleinement compte des besoins de développement de l'Afrique et des défis immenses auxquels elle se heurte et accorder la plus grande importance à l'élimination de la pauvreté et de la faim, à la promotion de la santé publique et au règlement d'autres questions touchant les conditions de vie des populations en Afrique. Parallèlement au développement de l'Afrique dans des domaines prioritaires tels que la modernisation de l'agriculture, l'industrialisation et les infrastructures, des efforts doivent être déployés pour renforcer davantage les capacités de production, la coopération et les moyens de communication entre les régions. Nous devons travailler de concert pour relever des défis tels que les changements climatiques, la sécurité énergétique et la faiblesse de la croissance économique, de façon à promouvoir un développement coordonné de l'Afrique sur les plans économique, social et environnemental. Nous devons respecter le principe de diversité en ce qui concerne les choix en matière de développement et accorder un espace politique suffisant dans le suivi et la mise en œuvre du programme de développement. Nous devons respecter le principe d'appropriation par les pays africains.

Deuxièmement, afin d'optimiser son partenariat pour le développement, la communauté internationale doit honorer ses engagements à l'égard de l'Afrique, mettre en œuvre les décisions de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et accroître son aide à l'Afrique. Les pays développés devraient verser une aide publique au développement en temps utile et suffisante, fournir davantage de ressources financières et technologiques et étayer le renforcement des capacités, et sans assortir cela de conditions politiques. Tout en utilisant pleinement la coopération Nord-Sud en tant que principal modèle de partenariat, il convient d'encourager les pays en développement à renforcer la coopération Sud-Sud dans le plein respect des principes d'égalité, de confiance mutuel, d'intérêt mutuel, de coopération fructueuse, d'unité et d'assistance mutuelle, afin d'améliorer les échanges d'expériences et de mettre en place un nouveau type de coopération qui fasse progresser le développement de l'Afrique et d'autres pays en développement par le biais d'activités de plus haut niveau et de plus vaste portée couvrant une gamme plus large de domaines.

Troisièmement, afin d'améliorer l'environnement du développement en Afrique, les pays doivent améliorer la coordination des politiques macroéconomiques et prendre des mesures efficaces en matière de financement, de commerce, d'investissement et de dette, afin de promouvoir le développement de l'Afrique. À cette fin, il est nécessaire de renforcer la gouvernance économique mondiale, de maintenir un système commercial libre, ouvert et non discriminatoire, d'accélérer la réforme des institutions financières internationales, d'accroître la représentation des pays en développement et leur permettre de faire mieux entendre leur voix au sein de ces institutions. Il est nécessaire également d'étudier minutieusement le rôle joué par les Nations Unies en matière de planification et de coordination intégrées et d'exploiter les potentiels respectifs des organismes du système des Nations Unies afin d'augmenter l'appui apporté à l'Afrique.

Quatrièmement, la paix étant la condition *sine qua non* du développement et la stabilité offrent une garantie au développement, la communauté internationale doit rester fidèle aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et s'employer activement à promouvoir la paix et la négociation dans les pays africains, notamment le règlement des conflits par des moyens pacifiques, sur la base du plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale. La volonté des pays africains doit être pleinement respectée et le règlement des problèmes de l'Afrique par les Africains et de la façon qui leur convient doit être appuyé. Il faut également renforcer la coordination et la coopération avec l'Union africaine et les organisations régionales africaines et aider efficacement l'Afrique à renforcer ses mécanismes de sécurité collective.

La Chine et l'Afrique ont toujours fait face aux difficultés ensemble et formé une communauté d'intérêts unie autour d'une plateforme commune. Le renforcement de l'unité et de la coopération avec les pays africains constitue toujours un pilier important de la politique étrangère de l'Afrique. En 2013, lors de sa première visite en Afrique, le Président Xi Jinping a posé comme principes fondamentaux de notre coopération : la sincérité, les résultats concrets, l'affinité, la bonne foi et une approche équitable à l'égard de la justice et des intérêts. L'objectif visé consiste à la fois à aider l'Afrique à réaliser un développement économique indépendant et durable et à permettre à la Chine de réaliser son propre développement dans le cadre

d'une coopération mutuellement avantageuse et d'un développement commun.

Lors de sa visite en Afrique en mai 2014, le Premier Ministre Li Keqiang a présenté le cadre de coopération sino-africaine 4-6-1 et souligné les quatre principes suivants : rapport d'égal à égal, renforcement de l'unité et de la confiance mutuelle, recherche du développement inclusif et promotion d'une coopération novatrice. L'objectif est de faire progresser la coopération dans six domaines : industrie, finance, réduction de la pauvreté, protection de l'environnement, échanges entre les peuples et échanges culturels, paix et sécurité. Grâce à cette plateforme importante que constitue le Forum de la coopération sino-africaine, la Chine et l'Afrique vont œuvrer à l'amélioration de leur coopération pragmatique.

Lorsqu'il a participé aux sommets organisés le mois dernier par l'ONU, le Président Xi Jinping a exposé la politique de la Chine en ce qui concerne l'ordre international et un avenir commun pour l'humanité. Il a annoncé plusieurs mesures importantes, notamment la création du fond Chine-Nations Unies pour la paix et le développement et d'un fonds d'aide à la coopération Sud-Sud, une augmentation des investissements dans les pays les moins avancés, l'annulation de la dette grâce à des prêts intergouvernementaux à taux préférentiel pour les pays se trouvant dans des conditions particulières avant la fin de 2015 et une aide aux pays en développement avec le lancement de 100 projets dans chacun des domaines tels que la réduction de la pauvreté, la coopération agricole, la facilitation du commerce, la protection de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques, l'équipement médical, l'éducation et la formation. Ces mesures permettront de faire avancer la paix et le développement à l'échelle mondiale et de renforcer les liens d'unité et de coopération entre la Chine et les pays en développement, notamment avec l'Afrique.

Cette année marque le quinzième anniversaire de la création du Forum sur la coopération sino-africaine. Au cours des 15 dernières années, une coopération pragmatique entre la Chine et l'Afrique s'est développée de façon exponentielle, ce qui s'est traduit par des avantages concrets pour les peuples chinois et africain. Selon des statistiques, en 2014, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont dépassé 220 milliards de dollars et les investissements en Afrique se sont élevés à plus de 30 milliards de dollars, soit une multiplication, respectivement, par 22 et 60 de

ces chiffres par rapport à 2000, année de la création du Forum sur la coopération sino-africaine. Nous donnons la priorité au renforcement des capacités dans le domaine de la construction des infrastructures et de la production manufacturière en Afrique et nous aidons les pays africains à éliminer les obstacles au développement et poursuivre sur la voie d'un développement autonome.

Nous cherchons avant tout à aider l'Afrique à se doter de systèmes de santé publique et à les améliorer. Nous avons fourni aux pays touchés par l'épidémie d'Ebola une aide pour un montant de 120 millions de dollars et leur avons envoyé plus de 1 200 personnels et experts médicaux dans le cadre de ce qui a été l'entreprise la plus longue, la plus vaste et la plus importante de l'histoire de la nouvelle Chine dans le domaine de la santé publique internationale. Nous sommes attachés à bâtir un partenariat sino-africain pour la paix et la sécurité. La Chine est le membre permanent du Conseil de sécurité qui a envoyé le plus grand nombre de personnel de maintien de la paix en Afrique.

M. Gumende (Mozambique), Vice-Président, assume la présidence.

En décembre prochain, le sommet du Forum sur la coopération sino-africaine se tiendra à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le fait que le Forum se réunisse pour la première fois sur le continent africain donne à cet événement une signification toute particulière. Ce sommet donnera lieu à un nouveau plan, un schéma directeur pour l'avenir de la coopération sino-africaine, insufflant ainsi une nouvelle dynamique porteuse de progrès à la coopération entre la Chine et l'Afrique pour des résultats mutuellement avantageux, un développement commun et des perspectives nouvelles pour le développement.

M. Boukadoum (Algérie) (parle en anglais) : Je remercie le Président d'avoir organisé ce débat sur un thème qui nous est particulièrement cher. Je tiens également à saluer M. Ibrahim Assane Mayaki, Président-Directeur général de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

L'Algérie se félicite du rapport du Secrétaire général sur le NEPAD (A/70/175) et des informations qu'il renferme. Nous tenons aussi à remercier le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique de son dévouement et du travail extrêmement utile qu'il a accompli pour accroître l'aide internationale en faveur du développement de l'Afrique.

Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées par les représentants de l'Afrique du Sud et de la Sierra Leone au nom, respectivement, du Groupe des 77 et la Chine et du Groupe des États d'Afrique.

Ainsi que le souligne le Secrétaire général dans son rapport, le présent débat coïncide avec plusieurs événements mondiaux d'une grande importance pour le NEPAD. L'Algérie salue la référence faite tant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) que dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine aux défis auxquels sont confrontés les pays africains. L'Agenda 2063 et les programmes pertinents du NEPAD, tels que le Programme de développement des infrastructures en Afrique et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) dotent l'Afrique d'instruments efficaces pour se sortir de la pauvreté et mettre un terme à sa mise à l'écart du processus de mondialisation.

Depuis plus d'une décennie, le NEPAD a placé les questions de paix, de sécurité, de développement, de démocratie, d'égalité sexuelle et d'autonomisation des femmes au cœur du développement durable. Tout en prenant conscience des difficultés politiques, économiques et sociales qui freinent le développement de l'Afrique depuis des décennies, le NEPAD est aussi l'expression de la volonté de l'Afrique d'édifier un nouveau partenariat reposant sur les principes de leadership africain, et par-dessus tout, d'appropriation.

En dépit des progrès observés dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, l'amélioration de la santé maternelle, la diminution de la mortalité infantile et la réduction de moitié de l'extrême pauvreté, ces progrès sont toujours inégaux selon les régions du monde. De nombreux facteurs ont freiné les progrès réalisés en Afrique. À titre d'exemple, les mesures collectives mises en œuvre par l'Afrique pour lutter contre la pauvreté subissent le contre-coup d'une multitude de crises, dont la récente épidémie d'Ebola, les incidences des catastrophes naturelles, des changements climatiques – auxquelles l'Afrique ne contribue que de façon négligeable – et à la volatilité des prix des matières premières.

La résilience de l'Afrique peut et doit être renforcée. La communauté internationale peut jouer un rôle important à cet égard, et nous saisissons cette occasion pour appeler nos partenaires à appuyer pleinement l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les

programmes à l'échelle du continent prévus dans le cadre du NEPAD. Après une décennie de mise en œuvre, le NEPAD, programme de l'Union africaine, a enregistré de nombreux résultats encourageants. La promotion des infrastructures de développement, moteur de l'intégration et du développement de l'Afrique, a conduit à l'adoption en 2010 du Programme de développement des infrastructures en Afrique par les chefs d'État de l'Union africaine.

En ce qui concerne la mise en œuvre du projet défendu par l'Algérie visant l'achèvement d'une autoroute et d'un gazoduc transsahariens reliant l'Algérie au Nigéria, nous sommes heureux de confirmer que la section algérienne du projet, qui s'étend sur plus de 4 500 kilomètres, sera achevée en 2016. Nous annonçons avec non moins de plaisir que, en ce qui concerne le projet de câble en fibres optiques entre l'Algérie et le Nigéria via le Niger, la section algérienne du réseau est à présent terminée et fonctionne.

Des progrès significatifs ont été accomplis dans le cadre du PDDAA. Ce Programme s'est fixé pour objectif un taux de croissance de 6 % du secteur agricole grâce à l'attribution de 10 % du budget national. Aujourd'hui, 50 pays sur 54 se sont engagés vis-à-vis du PDDAA, et 44 d'entre eux ont adopté un plan d'investissement agricole national. Toutes les parties prenantes doivent s'impliquer davantage en faveur du développement de l'Afrique. Selon le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/70/281), la pauvreté de revenu en Afrique est passée de 46 % en 1990 à 39 % en 2011. Même si cela peut être considéré comme une évolution encourageante en matière d'élimination de la pauvreté, nous estimons que ce rythme est encore trop lent.

Dans ce contexte, un environnement international favorable fondé sur un partenariat mondial revitalisé est essentiel si l'on veut que l'Afrique connaisse un rythme de croissance économique soutenu, atteigne la stabilité financière, accède au plein emploi et renforce sa résilience, mais joue aussi son rôle – nous ne devons pas l'oublier – dans l'économie mondiale. De tous les continents, l'Afrique dispose du plus fort potentiel de croissance économique.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées par le Groupe des 77 et la Chine et par le Groupe des États d'Afrique. Nous remercions le Secrétaire général de son rapport consacré au développement de l'Afrique

(A/70/175), intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : treizième rapport de synthèse sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international ».

Adopté en 2001 par les dirigeants africains, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) offre une perspective, un cadre général pour le développement socioéconomique. D'initiative proprement africaine, les programmes du NEPAD ont enregistré des résultats encourageants dans des domaines tels que l'agriculture, les infrastructures, la santé et l'éducation en termes de diminution de la pauvreté, de promotion de d'une agriculture durable et d'intégration du continent dans l'économie mondiale. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs a également contribué à l'amélioration de la bonne gouvernance. En outre, l'Afrique a accompli des progrès notables dans l'instauration d'une paix durable et la mise en place d'institutions démocratiques.

Depuis l'adoption du NEPAD, l'Afrique a enregistré une croissance économique impressionnante d'environ 5 %, ce qui fait d'elle la deuxième région à plus fort taux de croissance. En 2014, la croissance africaine s'est établie à 3,9 %, malgré la fragilité de l'économie mondiale. La plupart des pays africains, dont l'Éthiopie, sont en voie d'atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire de moitié la pauvreté. En vue de parvenir à une croissance économique durable et de procéder à une transformation structurelle, les dirigeants africains ont adopté l'Agenda 2063 et le premier plan décennal de mise en œuvre en s'inspirant de l'expérience du NEPAD et en regroupant toutes ses initiatives. Le NEPAD fait toujours figure de vecteur stratégique pour la réalisation d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique.

Le paludisme est l'un des principaux défis en matière de santé pour de nombreux pays africains, dont l'Éthiopie. Le NEPAD a amélioré l'accès à des médicaments et des traitements antipaludiques essentiels et de qualité. En Éthiopie, nous avons pris des mesures radicales pour enrayer le nombre de victimes de cette maladie et avons enregistré une baisse très nette du nombre de cas et de décès. Nous devons ce progrès spectaculaire à la priorité accordée à la lutte contre le paludisme dans notre programme de développement socioéconomique national et dans notre plan de santé stratégique. L'Éthiopie a fait preuve également d'énergie et de volonté politique en tant que Président de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme. Les

dirigeants africains sont convenus de surveiller certains indicateurs dans leur pays respectif afin d'assurer le respect des engagements et de prendre les mesures qui s'imposent pour contrôler la maladie. Ainsi, les progrès enregistrés dans la lutte contre le paludisme font chaque trimestre l'objet d'un contrôle au moyen d'un tableau de bord normalisé. Par ailleurs, en janvier dernier, au cours du sommet de l'Union africaine, un tableau de bord pour le suivi de l'élimination du paludisme a été mis en place. De même que les dirigeants se sont engagés à éliminer le paludisme du continent, nous nous sommes engagés à tout mettre en œuvre pour maintenir un accès universel aux soins de santé et réduire le nombre de victimes.

Malgré les progrès enregistrés, le chemin est encore long pour l'Afrique avant qu'elle ne connaisse un développement inclusif et durable. La paix et la stabilité doivent aussi être garanties dans l'ensemble des régions du continent. C'est pourquoi l'Afrique, avec l'appui de la communauté internationale, doit accélérer sa transformation économique et structurelle afin d'exploiter pleinement son potentiel. À cet égard, le Programme d'action d'Addis-Abeba fournit le cadre idoine pour un partenariat mondial renforcé en adéquation avec les priorités du continent tout entier. Il reconnaît la nécessité de répondre aux besoins et défis rencontrés par les pays connaissant des situations particulières, en particulier les pays africains. Le Programme d'action d'Addis-Abeba réaffirme également l'importance de l'appui apporté au NEPAD et à l'Agenda 2063.

Nous demandons à nos partenaires du développement, notamment au système des Nations Unies, de renforcer encore leur appui financier et technique aux programmes du NEPAD, de façon que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 puisse être mis en œuvre en Afrique en tant que sous-ensemble de l'Agenda 2063.

M. Plasai (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Le Royaume de Thaïlande souscrit aux déclarations prononcées par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et la Chine et par le Représentant permanent du Brunéi Darussalam au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport détaillé sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/70/175) et d'autres rapports élaborés pour la présente séance.

L'essor de l'Afrique est riche en promesses. Ce continent, plein d'espoir, est devenu l'une des régions du monde où la croissance est la plus forte et qui avance dans la bonne direction, guidée par des dirigeants visionnaires et appuyée par les organisations régionales et internationales. Nous saluons le rôle constructif de l'Union africaine, de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et d'autres organisations régionales, ainsi que de l'ONU, pour faire fond sur les acquis du passé et pour jeter les bases solides de l'avenir du continent.

Le Royaume de Thaïlande se félicite du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui trace la voie que devra emprunter l'Afrique au cours des 10 prochaines années pour devenir un continent intégré, prospère et pacifique en 2063. Étant donné la similitude entre les voies de développement du Royaume de Thaïlande et de l'Afrique, nous coopérons avec nos amis africains depuis des décennies dans des domaines d'intérêt commun, tels que l'agriculture durable, la santé publique, l'éducation et le développement des ressources humaines. Ce partenariat a apporté une valeur supplémentaire à nos sociétés et nos peuples. Il nous a permis de comprendre que les objectifs communs de développement durable peuvent être atteints grâce à la coopération Sud-Sud, notamment grâce à un partage d'expériences et de pratiques optimales, des consultations et une coordination des politiques pour un bénéfice mutuel. L'appropriation nationale est un facteur de réussite et doit par conséquent continuer d'être un principe de base guidant l'action du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) Ainsi, notre programme de coopération avec les pays africains repose sur une approche axée sur la demande et il est conçu de manière à s'assurer que notre appui répond aux besoins réels des populations africaines et va dans le droit fil de l'Agenda 2063.

La croissance et le développement durables supposent déjà une population en bonne santé. L'épidémie sans précédent d'Ebola a représenté un immense défi pour les gouvernements de la zone touchée et pour la communauté internationale, qui se sont efforcés de contrôler l'épidémie et veiller à ce qu'elle ne compromette pas le développement de l'Afrique. Les enseignements tirés de cette épidémie devraient être mis à profit lors d'autres crises sanitaires, aujourd'hui et dans l'avenir.

En ce qui concerne le paludisme et d'autres pandémies, la Thaïlande s'enorgueillit de figurer parmi

les quelques pays qui ont contribué sans relâche au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Nous avons versé 4,5 millions de dollars au Fonds mondial pour la période 2014-2016. Nous insistons sur la nécessité d'un système de santé publique plus durable, plus résilient et plus accessible, prévoyant notamment un accès égal et non discriminatoire aux traitements et aux médicaments. C'est la raison pour laquelle le Royaume a créé en 2001 un régime universel d'assurance maladie qui, depuis lors, fonctionne parfaitement. Nous avons également mis en place un plan stratégique national de contrôle et d'élimination du paludisme pour la période 2011-2016, doté d'un système efficace de contrôle et d'évaluation pour la détection précoce des cas de paludisme. Nos efforts ont permis une baisse significative du nombre de cas de paludisme et du taux de mortalité. Nous sommes prêts à partager notre expérience et les enseignements que nous avons tirés dans ce domaine.

Conscients de la nécessité d'adopter une position ferme et unie face aux priorités mondiales communes, les pays d'Asie et d'Afrique ont célébré le soixantième anniversaire de la Conférence Asie-Afrique, en Indonésie, en avril dernier. Grâce à l'esprit renouvelé de Bandung, nous espérons renforcer et élargir notre coopération et partager davantage notre expérience et nos meilleures pratiques avec nos partenaires africains, afin que nos deux continents, très éloignés sur le plan géographique, puissent se rapprocher grâce à la coopération.

Malgré les progrès immenses en matière de développement accomplis au fil des ans, l'Afrique est le terrain de conflits persistants et émergents, tout comme la Thaïlande et une grande partie de l'Asie. Parmi les tâches les plus urgentes figurent l'élimination de la pauvreté et la garantie de chances égales pour tous sur les plans économique et social. Nous devons agir ensemble afin que la persistance de ces défis ne compromette pas nos réalisations passées ou nos possibilités futures. Comme l'ont souligné nos dirigeants, le mois dernier, pendant le débat général, il ne saurait y avoir de développement durable sans une paix et une sécurité durables. C'est pourquoi il est attristant que tant de pays d'Afrique subissent encore les attaques de groupes armés et terroristes.

Le Royaume de Thaïlande est favorable à une approche globale à l'égard de la prévention des conflits, de la promotion et de la mise en œuvre des activités de maintien de la paix, de la consolidation de la paix

et de la reconstruction après les conflits. Dans cet esprit, le Royaume s'est joint, avec d'autres nations, aux initiatives communes destinées à promouvoir la paix et la sécurité, en participant de façon active à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et à la Mission des Nations Unies au Libéria.

Dans le même temps, nous pensons que l'ONU et ses États Membres doivent faire davantage pour garantir l'inclusion politique et sociale, le respect des droits de l'homme et du droit au développement, l'égalité souveraine, la tolérance, la bonne gouvernance et la primauté du droit à travers un engagement constructif et un dialogue fondé sur le respect mutuel. À cette fin, le Royaume de Thaïlande a présenté sa candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2017-2018. Dans un monde d'une aussi grande diversité politique, économique et sociale, nous souhaitons pouvoir jouer le rôle de médiateur entre les membres aux vues et positions divergentes.

J'aimerais pour terminer réaffirmer que le Royaume de Thaïlande place le développement durable au cœur de son programme national et de sa politique étrangère, conformément à la philosophie économique de S. M. le Roi Bhumibol. Nous sommes fiers de nos nombreuses années de coopération avec l'Afrique en matière de développement. Nous sommes comme toujours disposés à renforcer notre partenariat avec nos sœurs et nos frères africains au cours des prochaines décennies.

M. Winid (Pologne) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord remercier le Président d'avoir organisé ce débat public, qui est l'aboutissement des célébrations de la Semaine de l'Afrique. Nous souscrivons à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne.

Ces deux derniers jours, nous avons eu le loisir de débattre de nombreux aspects du développement de l'Afrique, ainsi que des défis posés à la paix et à la sécurité. À cette occasion, je tiens à remercier le Secrétaire général et son Conseiller spécial pour l'Afrique des deux rapports dont nous sommes saisis (A/70/175 et A/70/176), qui constituent une base très utile pour le présent débat.

La Pologne a contribué au développement de nombreux pays africains dès le début de leur existence. Dans les années 60, 70 et 80, nous avons non seulement soutenu la décolonisation politique de l'Afrique, mais avons aussi aidé de nombreux pays africains à bâtir

leurs institutions, leurs systèmes éducatifs, leurs économies, et j'en passe. Des milliers d'étudiants africains sont allés en Pologne, grâce à nos programmes de bourses d'études. Beaucoup d'entre eux ont assumé d'importantes fonctions lorsqu'ils sont rentrés dans leur pays, devenant des dirigeants politiques et économiques. L'ancien Président du Mali et ancien Président de la Commission de l'Union africaine, Alpha Oumar Konaré, et l'ancien Premier Ministre et Ministre de la santé de Namibie, Libertina Amathila, en sont quelques exemples. Le monde a beaucoup changé depuis lors, mais la Pologne demeure résolue à travailler en partenariat avec les pays africains afin de contribuer au développement du continent.

Nous saluons les efforts accomplis par les pays d'Afrique et les organisations économiques régionales pour renforcer l'intégration et le développement économique et humain sur le continent. La prise en compte de l'ensemble des priorités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, adopté cette année lors du sommet de l'Union africaine, ainsi que l'adoption d'un plan stratégique décennal, attestent de la volonté politique solide et commune des dirigeants du continent de fonder le développement de l'Afrique sur son intégration économique.

Les objectifs du NEPAD en matière d'infrastructures, d'énergie, d'agriculture, d'éducation, de santé, de science et de technologie et d'autonomisation des femmes sont très ambitieux. L'Afrique a déjà à son actif de nombreuses avancées dans certains de ces domaines. Toutefois, afin de garantir la pleine mise en œuvre du programme, davantage de ressources financières doivent être mobilisées, non seulement auprès de nos partenaires internationaux du développement, mais aussi des gouvernements locaux.

La Pologne est un partenaire du développement actif et responsable, comme en témoigne l'appui que nous apportons aux secteurs de l'éducation, de l'agriculture et de l'environnement durables en Afrique. Ces domaines resteront les priorités de notre coopération avec le continent africain dans le cadre de notre nouveau Programme pluriannuel de coopération pour le développement pour la période 2016-2020.

Nous sommes d'avis également qu'afin de maintenir un rythme de croissance rapide, l'Afrique a besoin d'investissements étrangers directs. La Pologne y contribue activement en apportant son concours au développement d'une agriculture et de pêcheries

modernes grâce à des transferts de technologie vers plusieurs pays africains. Nous éprouvons beaucoup de fierté à coopérer dans ces domaines avec nos partenaires et amis d'Angola, d'Éthiopie, du Nigéria, de Tanzanie, du Togo et d'autres pays. Nous appuyons également les initiatives économiques conjointes d'entreprises polonaises et africaines dans le cadre du Programme *Go Africa* initié par le Gouvernement polonais, qui contribue à l'établissement de partenariats commerciaux et encourage le commerce et les contacts entre les peuples.

Ces dernières années, l'Afrique a accompli des progrès incontestables en matière de valeurs fondamentales communes, de gouvernance démocratique, de pluralisme et de renforcement des parlements et de la société civile, mais il reste bien des défis à relever. Nous partageons les vues exprimées dans le programme à valeur partagée de l'Union africaine, qui souligne l'importance de la gouvernance démocratique pour la stabilité et une paix durable.

Nous pensons également qu'il ne saurait y avoir de paix durable sans primauté du droit, respect des droits de l'homme fondamentaux et des principes de transparence, de responsabilité et de participation du peuple. Si ces conditions ne sont pas réunies, une croissance économique, même relativement forte, ne réduira pas les tensions découlant de frustrations de la part de ceux qui ne peuvent pas profiter des avantages de la croissance, en raison d'une exclusion sociale, raciale, ethnique ou sexiste.

Enfin et surtout, nous pensons que les femmes doivent jouer un rôle puissant dans la réalisation des objectifs des stratégies africaines de développement à long terme. C'est pourquoi nous saluons la décision prise par l'Assemblée de l'Union africaine de proclamer 2015 Année de l'autonomisation des femmes et du développement de l'Afrique en vue de la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Ainsi que l'a déclaré le Secrétaire général Ban Ki-moon, cette année sera « une année décisive pour le développement de l'Afrique ». Beaucoup a été accompli dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Aujourd'hui, nous plaçons beaucoup d'espoir dans les nouveaux objectifs ambitieux pour la réalisation d'un développement durable à l'horizon 2030. Le treizième rapport de synthèse du Secrétaire général (A/70/175) souligne les progrès que les pays africains ont réalisés en ce qui concerne l'ensemble des priorités établies par le

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Cela témoigne des mesures encourageantes prises par l'Afrique pour renforcer ses capacités. L'adoption cette année par l'Union africaine de l'Agenda 2063 et du premier plan décennal de mise en œuvre offre un tremplin pour la poursuite d'un partenariat plus efficace avec l'Afrique et les partenaires du développement.

Depuis l'Empire romain, l'Italie a le privilège historique d'être un pont entre l'Europe et l'Afrique. Elle a toujours été un partenaire traditionnel de l'Afrique, grâce à sa situation géographique et à sa vocation culturelle. Le partenariat que nous avons forgé doit maintenant imprimer un élan au développement et enrichir une vision commune, qui va au-delà de la simple aide et de la simple solidarité.

L'Italie sait ce qu'est la solidarité. Nous témoignons de notre solidarité en sauvant quotidiennement des milliers de migrants et de réfugiés en provenance d'Afrique du Nord. Nous leur prodiguons les premiers soins, les aidons et leur redonnons espoir. Mais nous devons faire davantage en étudiant les causes profondes qui contraignent des migrants à quitter leur famille et leur pays.

Conscient de sa responsabilité morale, mon pays est prêt à jouer son rôle. Le Gouvernement italien s'est engagé à accroître son aide publique au développement en renforçant la coopération internationale en matière de développement et en devenant un des principaux donateurs du Groupe des Sept. En outre, le Gouvernement italien accorde une attention particulière aux pays en développement. En juin dernier, nous avons accueilli, à l'occasion de l'Expo Milan, une conférence ministérielle des pays les moins avancés d'Afrique, au cours de laquelle a été adoptée la Charte de Milan pour la promotion d'une agriculture durable, l'amélioration de l'accès à l'alimentation pour tous et le changement des modes de consommation non durables en évitant le gaspillage de nourriture.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'Expo Milan, nous accueillons, en collaboration avec les Nations Unies, une conférence ministérielle sur les petits États insulaires en développement, afin d'évaluer le rôle de la finance et de l'innovation pour stimuler les investissements dans les secteurs de la production agricole et de l'agroalimentaire, l'objectif prioritaire étant de réaliser la sécurité alimentaire et la croissance durable. Nous avons eu le privilège d'accueillir aujourd'hui, à l'Expo Milan, le Secrétaire général Ban Ki-moon, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation.

Cet événement revêt beaucoup d'importance pour nous. Nous n'épargnerons aucun effort pour aider l'Afrique à diversifier son économie et à exploiter le plus tôt possible son immense potentiel.

Dans un monde en rapide évolution, le défi du développement revêt une dimension nouvelle. Les pays en développement doivent s'inspirer de l'expérience des pays développés, afin qu'ensemble, nous puissions bâtir une économie durable et susciter un renouveau social. Je pense ici aux politiques industrielles, au système de santé et d'éducation et à l'accès pour tous à l'alimentation et à l'eau. Nous pouvons offrir notre expérience pour stimuler les investissements et la croissance du secteur privé.

Le modèle économique italien et sa structure sociale reposent, comme on le sait peut-être, sur les petites et moyennes entreprises et les coopératives, ainsi que sur un vaste réseau d'agences de crédit étroitement lié aux petites et moyennes entreprises, en particulier aux entreprises locales. Ces entreprises recherchent des bénéfices pour leur communauté et pas seulement un rendement pour leurs actionnaires. Elles sont donc en parfaite adéquation avec la promotion du développement durable. En outre, nous encourageons nos grandes entreprises à nouer des partenariats avec les autorités des communautés locales en Afrique. Ce modèle peut se révéler d'une grande utilité pour répondre aux besoins dans les domaines des infrastructures et des transferts de technologie.

En ce qui concerne le secteur de l'énergie, nous devons tenir pleinement compte du rôle déterminant joué par les alliances potentielles entre le financement public et privé. Afin de lutter contre la pauvreté, les changements climatiques, faire reculer Ebola et le paludisme et d'autres maladies et aider les pays africains à faire face aux chocs commerciaux, nous avons créé un instrument novateur, la banque italienne de développement.

Nous cherchons à favoriser l'investissement local en créant de nouvelles coentreprises, ce qui se traduit par une augmentation de l'offre d'emplois décents, et nous encourageons des pratiques de gouvernance d'entreprise responsables. Pour atteindre ces objectifs, les entreprises italiennes et celles des pays en développement doivent travailler ensemble – en particulier les petites et moyennes entreprises – en mettant en commun leur connaissance de l'entreprise et leurs techniques de production. Cela permettrait d'aboutir à ce qu'on appelle le « petit capital » – instruments à risque partagé,

rehaussement du crédit et autres formes d'optimisation du financement public à taux préférentiel en vue d'attirer les investisseurs privés et de contribuer au renforcement du secteur privé local.

Les pays en développement doivent pouvoir également avoir accès aux sciences et technologies innovantes sur la base de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Nous fournissons déjà un modèle des meilleures pratiques dans ce domaine. À Trieste, par exemple, l'Italie est l'hôte du système international de recherche en matière d'éducation, qui mérite d'être mieux connu et, le cas échéant, reproduit.

Enfin, l'Afrique est le continent des opportunités dans un monde multipolaire. Elle aspire à être un acteur face aux immenses défis mondiaux contemporains. Cette réalité doit être reconnue aussi par l'Architecture de paix et de sécurité des Nations Unies. Il est de la plus haute importance pour le développement de l'Afrique que nous puissions atteindre l'objectif fixé par l'Union africaine dans l'Agenda 2063, à savoir un continent libéré des conflits à l'horizon 2020. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour permettre à l'Afrique de prévenir les conflits, d'éliminer l'intolérance pratiquée par les extrémistes et de bâtir des sociétés pacifiques et stables.

Pour qu'il en soit ainsi, les organisations régionales des Nations Unies et les organisations sous-régionales africaines peuvent jouer un rôle essentiel en favorisant la participation de tous les acteurs du développement – parlements, sociétés civiles, organisations non gouvernementales, universités, fondations philanthropiques, chaque entité ayant ses propres compétences – et l'Italie continuera de remplir son rôle à cette fin.

M. Okamura (Japon) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général pour les deux rapports complets (A/70/175 et A/70/176) dont nous sommes saisis aujourd'hui. Je tiens également à exprimer ma gratitude pour les efforts inlassables déployés par le Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique, en particulier au Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial, M. Maged Abdelaziz, par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, en particulier à M. Ibrahim Mayaki et par la Commission de l'Union africaine. Leurs efforts ont permis la tenue de plusieurs événements pendant la Semaine de l'Afrique.

Comme il a été dit, 2015 est l'année du développement, c'est-à-dire l'année la plus propice à une réflexion sur le développement de l'Afrique. Cette année, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et son premier plan décennal de mise en œuvre ont été adoptés par l'Union africaine. Le Programme d'action d'Addis-Abeba a été adopté avec succès en juillet dernier. Il y a quelques semaines, l'Assemblée générale a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Ces trois documents sont essentiels au développement durable de l'Afrique.

Le thème du débat d'aujourd'hui est le développement et la paix et la sécurité en Afrique. Telles sont les questions que le Japon promeut en tant que base du développement de l'Afrique. Depuis 1993, le Japon accueille la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), dont le processus porte sur le développement, la paix et la sécurité. La plus récente des réunions au sommet, la TICAD V, s'est tenue à Yokohama, au Japon, en 2013. J'étais alors Directeur général pour les affaires africaines au sein du Ministère japonais des affaires étrangères, et j'étais, par conséquent, chargé d'organiser cette réunion. Le processus de la TICAD comporte plusieurs caractéristiques importantes qui la rendent particulièrement utile dans le contexte du développement de l'Afrique et sur lesquelles j'aimerais, si l'Assemblée m'y autorise, faire les observations suivantes.

Le premier aspect particulier de la TICAD tient au fait qu'il s'agit d'une conférence de partenariat qui se concentre sur la préservation et le renforcement de la prise en main par l'Afrique de son développement. En d'autres termes, l'Afrique est aux commandes. La Commission de l'Union africaine s'est jointe au Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour le développement de l'Afrique, à la Banque mondiale et au Programme des Nations Unies pour le développement en tant que coorganisateur de la conférence. Il est très symbolique que notre Premier Ministre Abe et des chefs d'État et de gouvernement africains se soient assis ensemble, à la tribune de la TICAD V, pour diriger les débats. Plus important encore, l'ordre du jour et les programmes de la réunion ont été décidés après avoir entendu les voix de tous les États d'Afrique. La TICAD est désormais un processus africain.

Le second aspect singulier du processus de la TICAD tient à ses différentes approches à l'égard du développement. La première approche concerne la croissance économique. La TICAD se concentre

sur la croissance économique grâce à la construction d'infrastructures et à la mise en valeur des ressources humaines. L'Afrique enregistre aujourd'hui un taux de croissance relativement élevé. La TICAD vise principalement un développement proprement africain et une croissance économique plus solide, durable, résiliente et inclusive. Nous appelons cela une croissance de qualité.

La seconde approche concerne la participation du secteur privé. Du côté japonais, la coopération économique doit s'inspirer d'une approche entièrement japonaise. En d'autres termes, en plus de l'aide publique au développement (APD), le commerce et l'investissement sont extrêmement importants pour la croissance économique et le développement. Le secteur privé japonais est encouragé à aller au Japon, y compris en utilisant l'APD comme catalyseur de l'investissement.

La troisième approche concerne l'agriculture. Nous envisageons l'agriculture du point de vue de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. La TICAD estime que l'agriculture doit être rentable, c'est-à-dire que le secteur agricole africain doit se développer au-delà de la simple agriculture de subsistance pour parvenir à l'autosuffisance économique. De cette façon, la pauvreté pourra être éliminée de nombreuses zones rurales.

Les membres en sauront plus sur l'approche de la TICAD en consultant le Plan d'action de Yokohama, document final de la TICAD V. Les différentes approches que je viens de mentionner vont dans le droit fil de l'Agenda 2063. L'année 2016 sera une année riche en possibilités. En effet, pour la première fois en 20 ans d'existence, le prochain Sommet, TICAD VI, se tiendra en Afrique, à Nairobi. Nous avons déjà commencé les préparatifs du prochain Sommet de la TICAD au cours d'une table ronde organisée par le Sommet des communautés régionales Japon-Afrique.

Une table ronde a lieu chaque année au Japon. Les dirigeants des communautés économiques régionales de l'Afrique y sont invités en marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée. Lors de la table ronde qui s'est tenue il y a quelques semaines, le 26 septembre, le Premier Ministre Abe a déclaré que le Japon participera à tout type de coopération visant la transformation des structures sociales et industrielles de l'Afrique, de façon que le « made in Africa » devienne une norme internationale. Les représentants des nations membres des communautés économiques régionales ont estimé que le renforcement des efforts de coopération dans

les domaines de l'agriculture, du développement des infrastructures, du commerce et de l'industrialisation était de la plus haute importance.

La prospérité économique dépend d'une paix et d'une stabilité durables. Lors de la TICAD V, le Japon s'est engagé à œuvrer pour la paix dans une grande partie de l'Afrique, du Mali à la Somalie, y compris la région du Sahel. Cependant, depuis la TICAD V, en 2013, de nouveaux problèmes sont apparus, tels que la prolifération de groupes extrémistes violents, comme Boko Haram et les Chabab, et les actes fréquents de terrorisme font peser de lourdes menaces sur la paix et la stabilité de l'Afrique et, par voie de conséquence, sur ses fondements économiques et sociaux. Le Japon, qui vient d'être élu hier membre du Conseil de sécurité pour la période 2016-2017 – et j'exprime à ce propos ma gratitude à chacun ici – s'engage à étudier les causes profondes des conflits. De plus, lors de la tenue l'année prochaine de la TICAD VI, nous espérons trouver les moyens de répondre à l'extrémisme violent.

La santé et le bien-être des peuples d'Afrique sont d'autres conditions essentielles au développement de la région. L'épidémie récente d'Ebola est venue rappeler la vulnérabilité et la fragilité des systèmes de santé publique dans de nombreux pays africains. Les objectifs de santé à long terme, tels que l'éradication du paludisme, peuvent aller de pair avec des initiatives à court terme axées sur le renforcement des capacités pour faire face à l'apparition d'épidémies, telles qu'Ebola, en consolidant les systèmes de santé à tous les niveaux et en créant une couverture médicale universelle. Le Japon mettra tout en œuvre pour atteindre l'objectif de l'éradication du paludisme et du renforcement des systèmes de santé en Afrique.

J'aimerais pour terminer réitérer la volonté du Japon d'appuyer le développement de l'Afrique, et de tous les pays africains, en particulier par le biais du processus de la TICAD.

M. Nduhura (Ouganda) (*parle en anglais*) : Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées par les représentants de l'Afrique du Sud et de la Sierra Leone, au nom, respectivement, du Groupe des 77 et la Chine et du Groupe des États d'Afrique.

La communauté internationale a consenti d'immenses efforts pour aider l'Afrique à sortir du sous-développement, caractérisé par la pauvreté, la maladie, les conflits violents, la faim et le chômage, entre autres. Œuvrant dans le cadre des objectifs du Millénaire pour

le développement, un certain nombre de pays africains ont progressé dans la réalisation de plusieurs de ces objectifs, notamment ceux relatifs à l'éducation, à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la lutte contre le virus VIH/sida.

Malgré les progrès réalisés, d'immenses défis demeurent. Le fardeau des maladies reste élevé, en particulier s'agissant d'épidémies telles que l'Ebola, le VIH/sida et le paludisme, qui représentent une charge considérable pour un continent aux ressources limitées. L'absence au point urgente de vaccins permettra de sauver non seulement des vies, mais aussi des ressources, qui pourront être consacrées au développement. Alors que la recherche sur les vaccins est toujours en cours, je tiens à rappeler à l'Assemblée qu'il est possible d'éliminer le paludisme du continent africain, comme ont l'a fait sur d'autres continents, en utilisant des méthodes éprouvées qui pourraient être appliquées, mais la guerre pharmaceutique qui fait actuellement rage rend les choses impossibles.

Souvent, la communauté internationale n'a pas su répondre efficacement aux problèmes de l'Afrique, en particulier à la pauvreté, du fait d'un diagnostic erroné de ses causes profondes, ce qui a toujours conduit à des solutions inappropriées. C'est pourquoi, dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), tout doit être mis en œuvre pour donner la priorité aux politiques et aux projets de développement tels qu'élaborés par les gouvernements nationaux. Nous devons rechercher un partenariat mondial avec un objectif commun afin de réaliser les objectifs de développement durable. Ce sera essentiel, non seulement pour renforcer la cohérence, mais aussi pour éviter les doubles emplois et les rivalités, notamment entre partenaires internationaux du développement.

La persistance de conflits violents détruit des vies, des biens et des infrastructures, freinant ainsi le développement.

Par conséquent, la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique et le renforcement de la gouvernance démocratique sont indispensables au développement durable de l'Afrique. Le Conseil de sécurité, dont le mandat consiste à maintenir la paix et la sécurité internationales, a fait un travail louable en Afrique. Il reste cependant beaucoup à faire pour que le Conseil soit plus réactif et efficace. Nous sommes convaincus que la réforme du Conseil de sécurité devrait lui permettre de répondre à temps et efficacement à toutes les menaces

contre la paix et la sécurité internationales. De même, le partenariat entre les Nations Unies et les organisations régionales devrait faire l'objet d'un examen approfondi.

Au niveau du continent, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique doivent bénéficier de tout l'appui nécessaire, grâce à l'octroi de ressources, tant humaines que financières, pour que l'Afrique puisse s'extirper du cercle vicieux de la pauvreté et des conflits. Au titre de l'Agenda 2063, les dirigeants africains aspirent à la connectivité de l'ensemble du continent, notamment grâce au développement des infrastructures, à l'industrialisation et à l'accroissement des échanges commerciaux intra-africains et des investissements. Tous ces efforts devront évidemment bénéficier d'un appui par l'entremise du partenariat, comme cela est prévu dans le Programme 2030, ce qui devrait permettre, en contrepartie, la réalisation de l'Agenda 2063.

Lorsqu'on considère le flux actuel de migrants et de réfugiés en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient et se dirigeant vers l'Europe, il apparaît évident que l'investissement de ressources suffisantes là où les besoins sont les plus criants bénéficiera tant aux bénéficiaires qu'aux donateurs. La solution durable à ces flux ne réside donc pas dans la construction de murs et de clôtures de barbelés en Europe, mais dans le règlement du problème à sa source. Nous avons la possibilité aujourd'hui, en tant que communauté internationale, de relever ensemble les défis du sous-développement et de l'insécurité là où ils existent, pour le bien de l'humanité.

M. Bishnoi (Inde) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Inde dans le présent débat consacré au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). J'aimerais tout d'abord remercier le Secrétaire général pour ses rapports sur les points en discussion, notamment pour son treizième rapport de synthèse sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international (A/70/175).

Nous souscrivons à la déclaration prononcée par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et la Chine.

En tant que modèle pour un cadre de développement socioéconomique du continent voulu et mis en œuvre par l'Afrique, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique a joué un rôle important en encourageant la communauté internationale à appuyer les efforts déployés par les nations africaines

pour apporter à leur peuple le développement durable. Le rapport du Secrétaire général indique clairement qu'en dépit d'une croissance économique et d'un développement social sans précédent en Afrique depuis cette adoption, il y a près de quinze ans, le continent s'est heurté à des obstacles persistants et à de nouvelles difficultés qui ont entravé la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et nuirent dans l'ensemble au progrès socioéconomique.

Alors que nous débattons depuis plusieurs années de la mise en œuvre du NEPAD, le contexte singulier dans lequel se tient le débat d'aujourd'hui est particulièrement approprié. Nos dirigeants viennent d'adopter le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) afin de canaliser nos efforts collectifs au cours des 15 prochaines années. Nous avons également adopté cette année un nouveau modèle de financement du développement dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba. En tant que document final d'une conférence qui s'est déroulée sur le continent africain, le Programme d'action d'Addis-Abeba débouchera aussi, nous l'espérons, sur des résultats tangibles s'agissant de l'appui financier et technologique fourni aux pays africains. Cette année aussi, les États africains ont adopté l'Agenda 2063 de l'Union africaine, un ambitieux programme porteur de transformation pour les 50 années à venir, qui propose une large vision du développement, de la paix et de la sécurité sur le continent. Grâce à toutes ces initiatives, l'année 2015 représente une année charnière pour le développement de l'Afrique.

Le rapport du Secrétaire général sur le NEPAD dresse un tableau en demi-teinte de l'état du partenariat mondial en appui au développement de l'Afrique. Je pense tout particulièrement à la stagnation, voire à la baisse du niveau de l'aide au développement versée à l'Afrique. Alors que le niveau global de l'aide publique au développement (APD) a légèrement augmenté en 2014 par rapport à l'année précédente, il est frappant de constater une baisse de l'APD allouée à l'Afrique. En outre, la part de l'Afrique dans l'APD mondiale a également décliné. Cela ne peut être qu'une source de préoccupation, et il convient de remédier au plus vite à cette situation. Il importe de veiller à ce que non seulement les promesses d'aide soient honorées dans les meilleurs délais, mais aussi que l'aide continue de parvenir à ceux qui en ont le plus besoin. Il importe également que l'aide consacrée aux secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation ne soit pas détournée au profit

de l'atténuation des changements climatiques, qui doit faire l'objet de nouveaux financements.

Des liens historiques unissent depuis longtemps l'Inde à l'Afrique. Enrichis par les contacts entre peuples, ces liens s'inscrivent dans une histoire commune et une amitié permanente par-delà l'océan Indien. Nos liens communs forgés par la lutte anticoloniale et l'édification post-coloniale d'une nation ont renforcé cette amitié et cette coopération. L'Inde et l'Afrique ont en commun une économie dynamique, des atouts démographiques et une aspiration au développement. Ce partenariat de développement multiforme entre l'Inde et l'Afrique repose sur l'égalité, l'amitié et la solidarité et incarne la coopération Sud-Sud dans toutes ses dimensions. Il englobe le développement des ressources humaines par le biais des bourses d'études, de la formation et du renforcement des capacités; l'aide financière au travers de subventions et de prêts à taux préférentiel pour mettre en œuvre différents projets de biens publics conformément aux demandes de nos partenaires africains; les préférences commerciales; les collaborations en matière de technologie; l'aide humanitaire, le déploiement de forces de maintien de la paix et une approche coordonnée à l'égard des questions mondiales importantes pour les pays en développement.

Les priorités particulières que s'est fixé le Gouvernement indien dans son partenariat avec l'Afrique cadrent parfaitement avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La similitude de nos priorités et de nos objectifs communs confère à notre partenariat une force et une pérennité particulières. Depuis 2011, l'Inde a accordé plus de 24 000 bourses d'études aux pays africains. Cela comprend plus de 300 programmes de formation menés dans plus de 60 établissements et des bourses d'études pour un enseignement supérieur au sein de différents établissements. Le commerce entre l'Inde et l'Afrique a été multiplié par 20 ces 15 dernières années et par deux ces cinq dernières années, pour atteindre 72 milliards de dollars en 2014-2015. L'Inde a mis en place le Schéma de préférences tarifaires à taux zéro pour les pays les moins avancés (PMA) en 2008 et l'a étendu en 2014 afin d'englober 98% de toutes les lignes tarifaires. Les avantages découlant de ce système unilatéral s'étendent à tous les pays d'Afrique subsaharienne afin d'augmenter leurs exportations vers l'Inde.

Les investissements d'entreprises indiennes en Afrique atteignent aujourd'hui entre 30 et 35 milliards de dollars, répartis entre divers secteurs. Au cours

de la dernière décennie, le Gouvernement indien a approuvé un crédit à taux préférentiel d'un montant d'environ 9 milliards de dollars pour le financement de quelque 140 projets dans plus de 40 pays africains, axé tout particulièrement sur les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement partenaires étant donné leurs défis et besoins particuliers. À ce jour, 60 projets ont été achevés.

L'Inde accueillera du 26 au 29 octobre le troisième Sommet Inde-Afrique, auquel participeront les 54 pays d'Afrique. Il s'agira du premier sommet de ce genre depuis l'adoption cette année de l'Agenda 2063 par l'Union africaine. Ce Sommet sera aussi le premier en 50 ans de panafricanisme.

L'Inde et l'Afrique travaillent ensemble depuis longtemps pour définir une démarche commune et un projet conjoint en vue d'atteindre une croissance économique inclusive, éliminer la pauvreté et réaliser le développement durable. Nous ne doutons pas que ce partenariat unique ne fera que se renforcer dans les années à venir.

M. Scott (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis se félicitent de l'occasion qui leur est offerte de partager leurs vues avec leurs collègues sur les progrès enregistrés par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le développement de l'Afrique est important non seulement pour l'Afrique, mais aussi pour le monde entier. Comme le Président Obama l'a déclaré dans un discours prononcé en juillet dernier au Siège de l'Union africaine à Addis-Abeba :

« Nous ne serons pas en mesure de relever les défis de notre époque – bâtir une économie mondiale forte, vaincre l'extrémisme violent, lutter contre les changements climatiques, éliminer la faim et l'extrême pauvreté – si nous n'entendons pas la voix et ne mettons pas à profit les contributions d'un milliard d'Africains. »

L'Afrique est riche en opportunités. La classe moyenne de ce continent représentera plus d'un milliard de consommateurs au cours de la prochaine décennie. Avec leurs centaines de millions de téléphones portables et l'explosion des connexions à Internet, les Africains sont en train de passer des anciennes technologies à une nouvelle prospérité.

Si l'Afrique est l'une des régions dont la croissance est la plus rapide, le développement durable demeure néanmoins un défi. Nous sommes convenus d'objectifs

universels dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), adopté le mois dernier. Nous devons maintenant œuvrer ensemble à sa réalisation. C'est pourquoi les États-Unis se félicitent de l'approche globale, complète et intégrée à l'égard du développement durable qui caractérise le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les six domaines prioritaires du NEPAD forment un plan d'action précis et mobilisateur grâce auquel les peuples d'Afrique pourront connaître un développement économique durable.

La plupart des programmes d'aide extérieure et des partenariats des États-Unis sont conformes à l'objectif du NEPAD, qui est d'aider les Africains à s'aider eux-mêmes à réaliser le développement durable. Ainsi, le programme « Feed the Future » lancé par le Gouvernement américain se concentre sur l'augmentation des rendements agricoles qui, elle-même, génère des revenus plus élevés, une amélioration de l'alimentation, le renforcement de la sécurité alimentaire et des économies plus fortes. Grâce à ces efforts et à d'autres, les États-Unis sont venus en aide à plus de deux millions d'agriculteurs africains utilisant de nouvelles techniques pour stimuler leurs récoltes, nourrir davantage de personnes et réduire la faim. Notre programme « Power Africa » mobilise des milliards d'investissements auprès de gouvernements et d'entrepreneurs afin de réduire le nombre d'Africains vivant sans électricité. Les États-Unis prennent aussi des mesures pour faciliter le commerce interafricain en modernisant les douanes et les services frontaliers. Ce travail a commencé par la Communauté des États d'Afrique de l'Est et s'étend désormais à l'ensemble du continent.

Nous coopérons avec l'Afrique pour lutter contre le fléau des changements climatiques. Les États-Unis ont promis 3 milliards de dollars en faveur du Fonds vert pour le climat afin d'aider les pays à se préparer et à s'adapter aux changements climatiques. Nous mettons tout en œuvre pour que le Fonds mondial pour le climat soit mis sur pied, ce qui nous permettrait de disposer de nouveaux instruments d'atténuation et d'adaptation.

Les États-Unis investissent également dans des traitements plus efficaces pour prévenir et soigner les maladies. Tout en continuant de consacrer des milliards de dollars à la lutte contre le HIV/sida, par le biais du Plan d'urgence du Président pour la lutte contre le sida, de l'Initiative pour la sécurité sanitaire du monde et d'autres programmes, les États-Unis

aident aussi des nations africaines à s'approprier leur propre développement humain en mettant en place des systèmes de santé solides et prévenir ainsi la propagation des maladies.

La bonne gouvernance est un critère fondamental de l'aide extérieure américaine. Comme le Président Obama l'a déclaré : « Rien ne débloquent davantage le potentiel économique de l'Afrique que le combat contre le cancer de la corruption ». En créant le Partenariat pour une gouvernance transparente, les États-Unis ont permis d'améliorer la transparence, de stimuler l'engagement citoyen et d'utiliser de nouvelles techniques pour améliorer la gouvernance. Le Partenariat pour une gouvernance transparente est présidé cette année par le Gouvernement sud-africain, offrant ainsi l'occasion à l'Afrique de voir comment un pays africain s'acquitte de ses fonctions en matière de promotion d'une gouvernance transparente.

Dans le même ordre d'idée, notre délégation se félicite du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui met en commun ses expériences et appuie les pratiques optimales. Nous saluons l'enthousiasme manifesté par le Secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et sa volonté de rechercher la bonne gouvernance.

Ma délégation se réjouit également de l'occasion qui lui est offerte de se pencher sur le point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, intitulé « Décennie pour faire reculer le paludisme ». Les États-Unis s'emploient depuis de nombreuses années à prévenir et à traiter le paludisme, et nous sommes résolus à coopérer avec les gouvernements nationaux et d'autres partenaires afin d'appuyer les efforts visant à faire reculer les décès dus au paludisme. Comme de nombreuses personnes ici présentes le savent, l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme, lancée en 2005, vise à réduire de moitié le fléau du paludisme parmi 70 % des populations à risque d'Afrique sub-saharienne. L'initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme vient en aide aujourd'hui à 19 pays sur le continent. Elle a permis de fabriquer plus de 48 millions de traitements antipaludéens et 51 millions de tests de diagnostic rapide.

Grâce au soutien des États-Unis, des pays peuvent également renforcer leurs capacités en matière de lutte contre cette maladie. Des investissements dans la prévention et le contrôle du paludisme ont eu des incidences positives dans la vie de millions d'enfants, de femmes enceintes et de familles en Afrique. C'est un succès extraordinaire, mais encore incomplet. La

prochaine Stratégie de l'initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme, pour la période 2015-2020, a été lancée à la Maison Blanche en février dernier. Cette stratégie vise à concrétiser le projet de la communauté mondiale d'un monde débarrassé du paludisme. Elle met en lumière l'objectif du Gouvernement américain de travailler avec ses partenaires en vue de réduire davantage les décès dus au paludisme et de son élimination à long terme.

En tant que partenaires de la transformation historique de l'Afrique, les États-Unis sont attachés à la promotion de la santé publique, de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'électricité, autant d'investissements qui contribueront à l'essor des générations africaines à venir. Nous entendons poursuivre notre coopération avec l'Union africaine et les peuples d'Afrique afin de concrétiser la promesse contenue dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

M. Annakou (Libye) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier le Secrétaire général pour ses rapports portant sur les points de l'ordre du jour (A/70/175 et A/70/176). Je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'Ambassadeur Maged Abdelaziz, Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, et à M. Ibrahim Mayaki, Directeur général du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Je salue leurs efforts au service du continent africain.

Ma délégation souscrit à la déclaration prononcée par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et la Chine. Nous appuyons également la déclaration prononcée par la représentante de la Sierra Leone au nom du Groupe des États d'Afrique.

Le débat que consacre l'Assemblée au rôle du NEPAD se tient trois semaines seulement après le Sommet qui a vu l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Nous rappelons que ce Programme ne laisse personne de côté. Il comporte 17 objectifs et 169 cibles. Cette réunion revêt d'autant plus d'importance qu'elle a lieu l'année où, au niveau international, nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Au niveau de l'Afrique, à sa vingt-quatrième session à Addis-Abeba, en janvier dernier, le Sommet de l'Union africaine a adopté l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui vise à favoriser la paix, le développement et la sécurité en Afrique dans les 50 années à venir. L'Union africaine a aussi adopté le premier plan décennal de

mise en œuvre lors de son vingt-cinquième Sommet, en Afrique du Sud, en juin dernier.

À la lumière de ce qui a été dit, il convient désormais d'établir un lien entre le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et le Programme 2030 et de coordonner ces deux programmes. Le NEPAD a un rôle à jouer à cet égard. Il pourra ainsi aider l'Afrique à être partie prenante dans la réalisation des objectifs de développement durable et à atteindre les cibles établies pour les pays africains et qui figurent dans leurs plans régionaux et nationaux, tout en respectant les particularités culturelles et autres de l'Afrique.

Malgré les progrès réalisés ces dernières années en termes de croissance et de développement socioéconomiques, et malgré les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), force est de constater que le continent africain continue néanmoins de faire face à de nombreuses crises qui compromettent ses chances de réaliser les OMD dans leur intégralité.

Un défi de taille pour l'avenir consiste à atteindre les objectifs ambitieux du Programme 2030. Pour cela, il incombe aux pays développés d'honorer les engagements souscrits lors des grandes conférences des Nations Unies consacrées au continent africain. Il importe également d'accompagner les pays africains dans leurs efforts pour rétablir la stabilité économique, favoriser l'investissement et les transferts de technologie, associer le secteur privé, garantir la sécurité alimentaire et développer les infrastructures et les ressources humaines.

Pour ce qui est des questions liées à la paix et à la sécurité en Afrique, de nombreux pays de ce continent souffrent d'une détérioration de la sécurité et de conflits armés. La Libye en fait partie. Nous voulons souligner ici l'étroite relation qui existe entre le développement et la sécurité. Il ne saurait y avoir de développement sans sécurité, et vice-versa. Il est urgent de renforcer la coopération institutionnelle avec les États d'Afrique, notamment en ce qui concerne la prévention des conflits, le maintien de la paix, le relèvement au lendemain d'un conflit, les réformes en matière de sécurité, le désarmement, la promotion de la démocratie et de la primauté du droit et la bonne gouvernance, afin qu'un climat de stabilité politique et économique s'instaure en Afrique.

Pour terminer, ma délégation renouvelle l'engagement de la Libye. Malgré le climat actuel

d'insécurité, d'instabilité et la faiblesse de la croissance économique et du développement, le Gouvernement de mon pays s'emploiera, avec les États d'Afrique, à promouvoir le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, un partenariat axé sur le progrès et la réalisation de la croissance et de la prospérité des pays d'Afrique grâce à des mesures et une coopération communes, et le respect des accords de coopération signés avec les États d'Afrique. Nous œuvrerons de concert à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'Afrique est un continent riche. Il doit sa richesse à ses ressources humaines, à sa jeunesse et à ses peuples dynamiques, ainsi qu'à ses immenses ressources naturelles qui, si elles étaient correctement exploitées, permettraient à l'Afrique d'atteindre l'objectif ambitieux de l'Agenda 2063, devenant ainsi un continent avancé et capable de contribuer de manière positive à la prospérité de l'humanité, à sa stabilité, à son progrès et à son bonheur.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Résolue à surmonter les nombreux défis qui se posent à elle, l'Afrique a récemment connu d'importants succès sur le plan de son développement socioéconomique, scientifique, technique et culturel. Elle joue un rôle important dans l'avènement d'un monde juste, démocratique et multipolaire. Le mérite en revient bien sûr aux Africains eux-mêmes. La Russie salue tout particulièrement les efforts consentis par la communauté africaine. La pleine participation des pays d'Afrique aux processus politiques, économiques et humanitaires mondiaux nous permettra de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), qui intègre de façon harmonieuse les priorités du nouveau concept de stratégie pour l'Afrique, l'Agenda 2063.

Nous approuvons les mesures coordonnées destinées à contribuer à la réalisation du développement durable de l'Afrique. Nous accordons une importance particulière au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Nous prenons une part active dans les mesures concertées visant à fournir une aide bilatérale complète au moyen des mécanismes internationaux existants. La Russie joue un rôle de premier plan en ce qui concerne l'annulation de la dette des États d'Afrique. Aujourd'hui, au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, la quasi-totalité de la dette de l'Afrique, soit plus de 20 milliards de dollars, a été effacée, et nous

prenons des dispositions pour alléger encore le poids de la dette pesant sur les Africains, en particulier par le biais de l'échange de créances contre des programmes de développement.

Lacoopération de la Russie avec les gouvernements du continent africain et les entités régionales et sous-régionales est croissante. En septembre de l'année dernière, le Ministère des affaires étrangères de la Russie et la Commission de l'Union africaine ont signé un mémorandum sur un mécanisme de consultations politiques. Nous travaillons actuellement à la mise à jour du mémorandum d'accord de 2003 entre le Gouvernement de la Fédération de Russie et la Communauté de développement de l'Afrique australe sur la base de relations d'amitié et de coopération. Nous envisageons la possibilité de signer un document analogue avec le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

Nous travaillons également sur une coopération commerciale et économique, notamment sur des projets d'investissement mutuellement avantageux. Cela comprendrait la mise en place dans notre pays d'un régime de préférences douanières et tarifaires portant sur la plupart des produits importés d'Afrique. Nous sommes heureux de noter une augmentation sensible des échanges commerciaux russes avec l'Afrique. Parmi les exemples de réussite figurent des projets majeurs tels que l'exploitation de platine à Darwendale, au Zimbabwe, et l'installation d'une raffinerie de pétrole en Ouganda.

Nous accordons une importance toute particulière à la sécurité alimentaire et à l'aide humanitaire en faveur de l'Afrique. Nous fournissons une aide importante en matière de soins de santé, en aidant ainsi des pays à faire face au virus Ebola. Nous avons accru les contributions de la Russie au Programme alimentaire mondial, à l'Organisation mondiale de la Santé, à l'Organisation internationale de protection civile, au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et à l'Association internationale de développement.

La clef de la stabilité et du développement durable de l'Afrique réside dans la prévention et le règlement des conflits. Malgré une diminution du nombre et de l'intensité des conflits au cours de la décennie écoulée, l'Afrique demeure fragile. C'est pourquoi il est primordial que la communauté internationale réponde avec rapidité et efficacité aux menaces contre la sécurité qui se font jour, mais il est inadmissible qu'un État puisse dicter aux Africains la façon dont ils

doivent régler leurs problèmes, et ceux qui cherchent de façon éhontée à s'ingérer dans les affaires intérieures des États d'Afrique ont un effet déstabilisateur.

C'est à l'ONU que revient le rôle central, et au premier chef au Conseil de sécurité. Toutefois, les initiatives des Africains eux-mêmes dans certains domaines ont été concluantes et méritent par conséquent d'être soutenues. Qui mieux que les Africains peuvent avoir une parfaite connaissance de la situation sur le terrain et disposer des instruments nécessaires pour y remédier? Nous saluons les progrès réalisés dans la réalisation d'une architecture africaine de paix et de sécurité avec l'aide de la communauté internationale. Nous ne cessons d'encourager la coopération entre l'ONU et l'Union africaine ainsi qu'entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Nous appelons à une intensification des efforts pour régler les situations de conflit au Darfour, en Somalie, au Soudan du Sud, en République centrafricaine, au Mali, en République démocratique du Congo, en Guinée-Bissau et dans la région intersoudanaise et pour lutter contre le terrorisme international, la criminalité transnationale organisée, la piraterie, le trafic d'armes et de drogues, les migrations incontrôlées et d'autres questions connexes.

Nous notons la participation active des Africains aux missions de maintien de la paix en Afrique sous les auspices de l'ONU et de l'Union africaine. Nous allons accroître notre appui au renforcement des capacités des pays africains afin qu'ils soient mieux à même de répondre aux crises. Nous formons des soldats de la paix et du personnel chargé de l'application des lois dans des centres universitaires russes, et nous sommes en train d'élaborer pour la communauté internationale une stratégie reposant sur des mesures pratiques destinées à renforcer la paix et la sécurité en Afrique. Nous sommes favorables à une meilleure prise en compte des initiatives des Membres africains du Conseil de sécurité. Notre pays participe à de nombreuses missions de maintien de la paix en Afrique et il est un des plus importants fournisseurs de biens et de services, en particulier pour l'aviation civile.

Pour terminer, je renouvelle la volonté de la Fédération de Russie de poursuivre le dialogue politique et la coopération multidimensionnelle mutuellement avantageuse avec l'Afrique et de participer activement aux programmes et aux projets internationaux en faveur de l'Afrique.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et tous ceux qui ont contribué au succès de la Semaine de l'Afrique cette année. En deuxième lieu, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage à l'Union africaine et aux communautés économiques régionales africaines pour le rôle de premier plan qu'elles ont joué ces dernières années pour renforcer l'intégration, la paix et le développement en Afrique. Édifier une communauté plus ouverte et plus juste ne peut se faire sans un partenariat renforcé entre l'ONU et les organisations régionales, principalement en Afrique.

En troisième lieu, j'aimerais évoquer le partenariat de longue date entre la Suède et l'Afrique, tant hier que, plus important encore, dans l'avenir. Ce qui était il y a des décennies un soutien apporté à une Afrique indépendante, libre, démocrate et respectueuse des droits de l'homme, notamment par une opposition vigoureuse à l'apartheid, s'est transformé au fil des ans en un partenariat plus solide pour répondre aux défis régionaux et mondiaux d'intérêt commun. Pour l'avenir, nous continuerons à appuyer l'engagement de l'Afrique de bâtir, comme il est dit dans l'Agenda 2063,

« une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale ».

Nous le ferons de façon bilatérale, nous le ferons en tant que membre de l'Union européenne, et nous le ferons en partenariat avec la communauté internationale, en tant que Membre de l'ONU.

Nous devons adopter une approche globale et à long terme à l'égard de la sécurité et du développement, en particulier dans les États touchés par un conflit et en situation de vulnérabilité. Telle est la vision intégrée qui guide la coopération de la Suède en matière de développement, ainsi que sa tâche en tant que Président de la Commission de consolidation de la paix, ici, à New York, et Coprésident du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Mais, encore une fois, cela ne peut se faire que par l'entremise d'un dialogue continu, par la prise en compte et la reconnaissance pleines et entières de la forte légitimité des organisations régionales.

Il est grand temps que la demande légitime de l'Afrique à être dûment représentée au Conseil de sécurité soit satisfaite. Son attachement à la sécurité et au développement guide la Suède dans ses activités au

sein de l'ONU. Depuis Dag Hammarskjöld, la Suède reste un ardent défenseur d'une ONU forte et d'un multilatéralisme efficace. Des dizaines de milliers de Suédois ont servi comme Casques bleus, et rien qu'en Afrique, nous avons été un des plus grands contributeurs aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, d'abord dans les années 60 en République démocratique du Congo, puis en Somalie, au Libéria, au Tchad et, aujourd'hui, au Mali. Nous figurons parmi les six plus grands fournisseurs de contributions volontaires de l'ONU, nous défendons fermement le financement des activités de base et nous sommes l'un des principaux contributeurs de l'Organisation à l'aide humanitaire et aux fonds pour le développement, et nous en sommes fiers.

Le caractère universel des objectifs de développement durable implique l'abandon progressif de l'aide traditionnelle au développement. D'où l'annonce ce mois-ci par mon Gouvernement d'une approche pangouvernementale à l'égard de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Cela veut dire que nous nous engageons à examiner la façon dont tous les domaines politiques peuvent contribuer à un développement mondial équitable et durable, en particulier en ce qui concerne les politiques commerciales et d'investissement. Tout cela doit se faire au niveau de chaque pays.

Nous n'ignorons cependant pas qu'une coopération internationale en faveur du développement sera nécessaire dans un avenir prévisible, en particulier pour les pays et les régions les plus pauvres et les plus vulnérables, et dans le contexte des nouveaux objectifs de développement durable, nous avons rappelé combien il importe de consacrer 0,7 % de l'aide publique au développement (APD) aux pays en développement. Il nous appartient à tous de poursuivre et d'intensifier ces efforts. Quant à la Suède, je suis heureux d'annoncer ici aujourd'hui qu'elle continuera de consacrer l'année prochaine 1 % de son produit national brut à l'APD.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union africaine.

M. Mayaki (Union africaine) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis d'adresser mes très chaleureuses félicitations à M. Mogens Lykketoft pour son élection à la présidence de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Je saisis également cette occasion pour remercier son prédécesseur, M. Sam

Kutesa, pour son bilan méritoire à la tête de la soixante-neuvième session de l'Assemblée.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est au cœur de nos efforts de transformation du continent. Les dirigeants africains ont à nouveau démontré leur volonté politique de contribuer à la mise en œuvre accélérée du NEPAD, sous les auspices de l'Union africaine et en étroite collaboration avec les communautés économiques régionales. En outre, l'engagement sans faille des dirigeants africains d'aboutir dans les 15 prochaines années à un accord sur le développement durable, porteur de transformation et global témoigne de la détermination du continent africain d'éliminer toutes les formes de marginalisation et de sous-développement et d'entreprendre une transformation structurelle.

Ces dernières années, l'Afrique n'a cessé de démontrer la capacité de ses pays à transformer, voire accélérer leurs économies, stimulant ainsi le commerce interafricain et consolidant une croissance inclusive dans l'ensemble du continent. En tant qu'agence de développement de l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique se concentre sur la coordination stratégique de la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires du continent. Ce rôle revêt encore plus d'importance aujourd'hui dans le contexte de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui constitue la matrice de la transformation future de l'Afrique.

Nous approchons aujourd'hui de la fin d'une année très importante en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cette année marque un tournant important pour l'Afrique s'agissant de ses programmes mondiaux consacrés à l'égalité des sexes, je pense notamment au vingtième anniversaire de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing et au quinzième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité. En reconnaissance de ces jalons historiques, l'Union africaine a proclamé 2015 Année de l'autonomisation et de la promotion de la femme en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. L'Agenda 2063 prévoit la participation effective des femmes à la vie publique et privée grâce à un partage total et équitable des possibilités économiques, sociales, culturelles et politiques et de la prise de décisions.

Alors que l'agriculture a été et demeure l'épine dorsale de nombreuses économies africaines, et sera la base de notre industrialisation, l'ensemble du secteur

informel continue d'offrir des possibilités économiques précieuses pour les pauvres d'Afrique. C'est la résilience et l'inventivité de ce secteur informel constitué de travailleurs indépendants et audacieux, principalement de femmes, qui soutiennent de nombreuses économies. Dans notre chemin vers l'industrialisation, l'économie informelle devra se transformer en une économie formelle.

Pour l'Union africaine, promouvoir l'égalité des sexes est l'un des moyens les plus efficaces de favoriser une croissance inclusive et d'accompagner les organisations de femmes et les organisations de la société civile dans leurs efforts pour progresser en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Afin de disposer de ressources supplémentaires pour financer les projets de développement prenant en compte les questions d'égalité des sexes en Afrique, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, en partenariat avec le Gouvernement espagnol, a créé le Fonds NEPAD-Espagne pour l'autonomisation des femmes africaines. Depuis la création en 2007 de ce fonds, bien des résultats ont été obtenus. Il a contribué à l'autonomisation économique des femmes grâce au transfert de compétences, à l'accès aux moyens financiers, à la création d'entreprise et à l'accès à la terre. Plus d'un demi-million de femmes ont bénéficié directement du Fonds. L'Agence du NEPAD continue de donner la priorité à l'autonomisation des femmes par le biais de son programme d'appui à l'égalité des sexes et travaille en étroite coopération avec des États membres et des partenaires du développement afin de fournir un appui concret, notamment dans des domaines tels que le développement des compétences et l'évolution de carrière, en particulier pour les femmes en milieu rural, le réseautage, la constitution de groupes de femmes, le renforcement des possibilités économiques et commerciales et les nouvelles entreprises.

En outre, conformément à la décision prise par l'Assemblée de l'Union africaine, l'Agence du NEPAD met au point un cadre politique pour l'emploi des jeunes en Afrique. Le cadre continental africain sur l'emploi des jeunes sera incorporé à l'Agenda 2063, et l'Agence du NEPAD travaille sur ce sujet en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation internationale du travail.

J'aimerais souligner que l'infrastructure reste la principale priorité de l'Afrique. Avec de faibles niveaux

d'échange économique interrégional et une petite part seulement du commerce mondial, l'Afrique est résolue à accroître sa compétitivité. La pénurie d'infrastructures coûte chaque année des milliards de dollars à l'Afrique et freine la croissance. Palier les lacunes en matière d'infrastructure s'avère par conséquent indispensable au progrès économique et au développement durable. Toutefois, seules une coopération aux niveaux régional et continental et la recherche de solutions permettront d'y remédier.

Sous la présidence de S. E. le Président Macky Sall, Président du Sénégal et Président du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de l'orientation du NEPAD, le Sommet de Dakar sur le financement a réuni, en juin 2014, des dirigeants du secteur privé et des responsables de projets africains pour traiter des défis liés à la mise en œuvre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). À cette occasion, les acteurs du PIDA ont accordé la priorité à 16 projets de grande envergure visant la transformation de l'Afrique, parmi lesquels une autoroute de 4 500 kilomètres reliant Alger à Lagos, qui est en cours d'achèvement.

L'Agence du NEPAD participe aujourd'hui activement à la mise en place de quatre mécanismes de financement élaborés lors du Sommet de Dakar sur le financement. Premièrement, l'Agence du NEPAD a créé et financé le Mécanisme de prestation de services du PIDA, conçu pour doter les responsables de projets des capacités nécessaires à la préparation initiale de leurs projets. Deuxièmement, l'Agence du NEPAD a apporté son concours au Consortium pour les infrastructures en Afrique en organisant une table ronde du Fonds de préparation des projets d'infrastructures pour renforcer la coopération entre les fonds et leur permettre de conduire des projets tels que le PIDA à l'échelle du continent. Troisièmement, le Fonds Afrique 50 de la Banque africaine de développement a été créé pour financer des projets d'infrastructure, en particulier les projets du PIDA. Le quatrième et dernier instrument concerne le Réseau continental des affaires, qui sert de plateforme de haut niveau pour la participation du secteur privé aux projets du PIDA. Au moment de son lancement, plus de 40 cadres dirigeants mondiaux et africains ont pris un engagement concret à l'égard du développement des infrastructures régionales de l'Afrique et reconnu le Réseau continental des affaires en tant que mouvement dirigé par les Africains et destiné à stimuler l'investissement de haut niveau du secteur privé dans le développement des infrastructures régionales en Afrique.

Le rapport du Groupe de haut niveau chargé de la question des flux financiers illicites en provenance d'Afrique note que l'Afrique a perdu 50 milliards de dollars du fait de ces courants financiers illicites. Afin de mettre en œuvre la recommandation de ce rapport et la décision prise lors du Sommet de l'Union africaine en juin 2015, l'Agence du NEPAD a organisé le premier dialogue régional sur le renforcement des capacités des agents de l'administration fiscale et des mines dans la région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Ce dialogue, destiné à des hauts fonctionnaires, devrait permettre d'améliorer les politiques fiscales ainsi que la négociation des contrats avec les industries d'extraction.

L'année 2015 restera une année charnière dans la lutte mondiale pour l'élimination de la pauvreté et la réalisation d'un avenir durable. Nous sommes heureux et reconnaissants de voir que les priorités de l'Afrique en général et les programmes du NEPAD en particulier ont été dûment pris en compte dans les deux accords majeurs adoptés à ce jour. La troisième Conférence internationale sur le financement du développement d'Addis-Abeba, en juillet dernier, s'est tenue à un moment crucial. La question centrale est de savoir comment réformer le système mondial de financement afin d'appuyer la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. C'est pourquoi nous nous félicitons du Plan d'action d'Addis-Abeba, et nous sommes convaincus que ses recommandations joueront un rôle important pour veiller à ce que les objectifs de développement durable soient réalisés d'ici à 2030 et qu'elles contribueront au financement du développement, même au-delà de cette date.

Alors que les objectifs de développement durable ont été adoptés, il est primordial que, par le biais de l'Agenda 2063, l'Agence du NEPAD, les partenaires du système de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les organismes des Nations Unies appuient les efforts destinés à faire progresser la bonne gouvernance, à fournir à chacun une éducation de qualité, à autonomiser les femmes, à appliquer les innovations scientifiques et techniques pour améliorer la santé et le bien-être, à préserver les acquis de l'économie bleue, à lutter contre les changements climatiques, à éliminer la faim, à réaliser la sécurité alimentaire et à créer des infrastructures de qualité incluant aussi l'énergie. D'où l'importance du soutien apporté par les États Membres au partenariat avec le PIDA pour les programmes d'intégration et de développement de l'Afrique

Les objectifs de développement durable offrent une assise solide pour des solutions durables à long terme grâce auxquelles l'Afrique pourra répondre aux aspirations au développement, telles qu'elles figurent dans l'Agenda 2063 et les programmes du NEPAD. Il importe cependant de maintenir la cohérence et d'harmoniser le Programme 2030 avec le projet de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le premier plan décennal de mise en œuvre, qui doivent être mis en œuvre par l'Agence du NEPAD.

Il est essentiel de rappeler que le renouveau de l'Afrique repose sur la réforme des systèmes de gouvernance nationale dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), créé en 2003. Ce Mécanisme est l'épicentre du renforcement de la démocratie et de la diffusion des pratiques optimales entre les États membres de l'Union africaine. Il reflète leur volonté d'améliorer la gouvernance à tous les niveaux. À ce jour, 35 États membres de l'Union africaine ont volontairement rejoints le Mécanisme, 17 pays ont fait l'objet d'une évaluation par les pairs, et le second cycle d'examen est en cours. Dans l'avenir, le MAEP devra mettre en œuvre d'urgence les programmes d'action nationaux découlant des examens par les pairs.

Au niveau institutionnel, le MAEP se renforce grâce à son intégration dans l'Union africaine et à la mise en place d'une collaboration plus forte et d'une synergie plus étroite avec les organisations et les programmes régionaux compétents. À cet égard, le MAEP est en train de se repositionner de façon à pouvoir servir efficacement d'instrument de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Alors qu'ont lieu les préparatifs de la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris, l'Agence du NEPAD, par le biais de notre soutien à la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, fournit un appui technique au groupe des négociateurs africains. En tant que secrétariat de l'Initiative de l'Union africaine sur l'environnement et des programmes phares sur l'environnement régional, nous procédons actuellement à la mise en place d'un programme de développement et de mise en œuvre pour promouvoir une gestion saine de l'environnement aux fins du développement durable et de la mobilisation des ressources nécessaires pour financer les programmes environnementaux en Afrique. Le Fonds du NEPAD pour le climat appuie les activités de renforcement des capacités pour une cohérence politique au niveau

national ainsi que le renforcement des capacités de résilience des communautés touchées par les changements climatiques.

En 2015, deux importants consensus multilatéraux ont été réalisés, avant qu'un troisième n'intervienne en fin d'année. Cela démontre l'incroyable volonté de la communauté internationale de s'attaquer aux problèmes mondiaux qui se posent aujourd'hui aux peuples et à la planète. Le NEPAD est un partenaire de choix pour la mise en œuvre de ces programmes ambitieux sur notre continent. En tant qu'agence technique de l'Union africaine, nous réaffirmons notre aspiration

à une Afrique meilleure et à un monde meilleur à l'horizon 2030.

Je voudrais saisir cette occasion pour adresser mes sincères remerciements au Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et à l'Ambassadeur Maged Abdelaziz, dont l'engagement à l'égard des priorités et des programmes de l'Afrique revêt tant d'importance. Je tiens aussi à adresser mes sincères remerciements à l'Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'ONU et au Groupe des États d'Afrique à New York pour leur soutien sans faille.

La séance est levée à 12 h 55.